



Simon AMAT

L'HISTOIRE DES THINK TANKS

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE

fondapol.org

Janvier 2025

FONDATION_{POUR}
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

fondapol.org

L'HISTOIRE DES THINK TANKS

Simon AMAT

FONDATION^{POUR}
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

La Fondapol est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire

Vice-Président : Grégoire Chertok

Directeur général : Dominique Reynié

Président du Conseil scientifique et d'évaluation : Christophe de Voogd

FONDAPOL

Un think tank libéral, progressiste et européen

Née en 2004, la Fondapol s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Par ses travaux, elle contribue à un débat pluraliste et documenté.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation met gratuitement à la disposition de tous la totalité de ses travaux sur le site **fondapol.org**. De plus, sa plateforme **data.fondapol** permet à chacun de consulter l'ensemble des données collectées dans le cadre des enquêtes. Ses bases de données sont utilisables, dans le prolongement de la politique d'ouverture et de partage des données publiques voulue par le gouvernement. Enfin, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales, les données sont proposées dans les différentes langues du questionnaire.

Sous l'appellation « **Anthropotechnie** », la Fondation dédie une partie de ses travaux aux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme-machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales.

La Fondapol est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION..... | 9 |
| I. LES THINK TANKS AU XIX ^e SIÈCLE..... | 11 |
| 1. Panorama des premiers think tanks nord-américains..... | 11 |
| 2. Une multiplication des think tanks à partir de l'entre-deux-guerres et des mutations dans leurs objectifs..... | 13 |
| 3. Des facteurs explicatifs de l'émergence et de la pérennisation des think tanks aux États-Unis..... | 14 |
| II. L'EXPORTATION DES THINK TANKS EN EUROPE..... | 16 |
| 1. L'émergence des think tanks en Grande-Bretagne et en Allemagne..... | 16 |
| 2. La tradition des clubs et salons littéraires en France, prémices des think tanks contemporains ?..... | 18 |
| III. QUELLE PLACE POUR LES THINK TANKS EN FRANCE ?..... | 27 |
| 1. Un développement récent des think tanks français marqué par la permanence du rôle de l'administration centrale dans la production des savoirs de gouvernement..... | 27 |
| 2. Le rôle du patronat dans la naissance des premiers grands think tanks français..... | 29 |
| 3. Les think tanks, piliers du renforcement démocratique..... | 30 |
| 4. Comment renforcer le rôle des think tanks en France aujourd'hui ?..... | 31 |
| CONCLUSION..... | 33 |

RÉSUMÉ

Les laboratoires d'idées, ou think tanks, sont des institutions dédiées au débat d'idées et à la réflexion sur l'élaboration des politiques publiques. Ces organisations se caractérisent par l'originalité de leur place et de leur statut dans le paysage politique et institutionnel de leur pays d'implantation. Leur principale spécificité réside en effet dans la conjonction des arènes politiques, administratives, académiques et médiatiques dans lesquelles elles s'insèrent. L'émergence des think tanks, pourtant ancienne dans les pays anglo-saxons, est bien plus récente en France. En retraçant l'histoire de ces organisations en France, on peut mettre en évidence qu'une partie de ce retard s'explique par l'émergence d'une structure politico-administrative fortement centralisée, née après la Seconde Guerre mondiale, dans laquelle l'élaboration des politiques publiques est menée de manière autonome et indépendamment de toute expertise extérieure à l'administration centrale. Cependant, l'émergence tardive des think tanks ne doit pas occulter l'existence d'une tradition des sociétés de pensées et des clubs politiques nés dès le XVIII^e siècle. À cet égard, le développement des laboratoires d'idées doit moins être appréhendé comme une simple importation des think tanks nord-américains que comme la continuité d'une tradition des cercles de réflexions déjà bien établie. Cette note montre également que les think tanks français se singularisent par leur relations distanciée à l'égard du politique. Alors que les think tanks anglo-saxons se caractérisent par les liens de proximité très étroits qu'ils entretiennent avec l'arène politique, leurs homologues français émergent pour leur part à un moment où les doutes se font croissants sur la capacité des partis politiques établis à produire des idées nouvelles et capables de résoudre les nouveaux défis de la fin du XX^e siècle et de ce début de siècle. Ainsi, cette note vise à montrer comment, dans un contexte français *a priori* hostile à l'émergence des laboratoires d'idées, ces derniers sont parvenus à se développer tout en répondant à des besoins spécifiques au contexte français, moins liés aux nécessités de la compétition politique qu'à la production d'idées à destination de la société dans son ensemble.

L'HISTOIRE DES THINK TANKS

Simon AMAT

Étudiant master de politiques publiques à Panthéon-Assas et de droit public à Panthéon-Sorbonne.

INTRODUCTION

Les think tanks, terme anglo-saxon communément employé pour désigner ce que nous appellerions aussi des « réservoirs d'idées », sont des structures relativement récentes en France. En effet, alors que ces structures émergent dès la fin du XIX^e siècle en Grande-Bretagne puis aux États-Unis, elles ne voient le jour en France qu'à partir des années 1970. Leur objectif est de réaliser des études sur l'ensemble des enjeux sociaux, politiques et économiques qui traversent les sociétés contemporaines. À cette fin, les think tanks ont recours à des expertises variées, délivrées par des universitaires, des membres de l'administration ou des spécialistes issus du secteur privé. La particularité de ces organismes réside dans leur positionnement singulier dans l'espace social, à l'intersection des arènes académique, médiatique, administrative et politique. Leurs travaux s'adressent directement aux responsables politiques ainsi qu'aux cadres de l'administration, mais constituent également des ressources pour les médias. Contrairement aux laboratoires de recherche universitaire, en effet, les études produites par les think tanks visent, au-delà d'informer la décision politique, à éclairer la réflexion citoyenne et le débat public.

Cette note aura pour objectif de retracer brièvement l'émergence des think tanks aux États-Unis ainsi que leur diffusion internationale et notamment européenne à partir de la seconde moitié du xx^e siècle. Loin de ne voir dans l'émergence des laboratoires d'idées français qu'une simple transposition du modèle des think tanks américains, nous affirmerons qu'il est possible d'identifier une certaine tradition française des groupes de réflexions destinés à produire des connaissances sur la société. De plus, force est de constater la relative faiblesse des ressources attribuées aux think tanks français en comparaison aux dotations octroyées à leurs homologues nord-américains et européens. De cette question du financement des think tanks découlent des enjeux bien plus larges de souveraineté en matière de production d'idées innovantes ainsi que des enjeux démocratiques, les think tanks jouant un rôle de premier plan dans l'élaboration du débat public et dans la diffusion de connaissances indispensables pour nourrir la réflexion de tout citoyen désireux de s'informer sur les sujets de société. À partir de ces considérations, nous esquisserons quelques recommandations quant aux différentes solutions pour consolider et de pérenniser le rôle des think tanks en France.

I. LES THINK TANKS AU XIX^e SIÈCLE

1. Panorama des premiers think tanks nord-américains

Les think tanks se développent dès la fin du XIX^e siècle dans le monde anglo-saxon. Bien que la Fabian Society, née en 1884 en Grande-Bretagne, soit aujourd'hui considérée rétrospectivement comme l'un des premiers « think tanks », le développement de ces organisations au XX^e siècle se réalise majoritairement aux États-Unis.

Fabian Window



Source : Georges Bernard Saw, *Fabian window*, 1910, dans Mehmet Hasan Bulut, "Fabian Society: Roots, theory and practice of socialist think tank", Daily Sabah, 4 février 2022 [en ligne].

Le vitrail a été conçu par George Bernard Shaw en 1910 en commémoration de la Fabian Society et montre, entre autres, Sidney Webb et Edward R. Pease, membres de la Société, contribuant à construire « le nouveau monde ». Quatre Fabiens – Beatrice et Sidney Webb, Graham Wallas et Bernard Shaw – ont fondé la London School of Economics avec l'argent laissé à la Fabian Society par Henry Hutchinson. L'artiste Caroline Townshend (cousine de l'épouse de Shaw, Charlotte Payne-Townshend et fille de Fabian et de la suffragette Emily Townshend) a créé le vitrail selon le vitrail de Shaw en 1910. Outre Shaw et Townshend eux-mêmes, il y avait d'autres Fabiens éminents tels que H. G. Wells, Annie Besant, Hubert Bland, E. Nesbit, Sydney Olivier, Oliver Lodge, Leonard Woolf, Emmeline Pankhurst et Mme Boyd Dawson.

Les premiers think tanks américains émergent dans le sillage de la Guerre civile (1861-1865) et notamment au moment de la Reconstruction. Les premières organisations assimilables à des think tanks sont des héritières d'institutions philanthropiques apparues lors de la période du *Progressive Area*, période s'échelonnant des années 1890 aux années 1920, en rupture avec la période antérieure du laissez-faire économique et caractérisée par l'instauration de réformes économiques et sociales appelées à répondre aux mutations induites par la révolution industrielle. Ces institutions visaient à nourrir les idées de réformes institutionnelles et à lutter contre la corruption des années dites du *Guilded Age*, période allant de la fin de la guerre de Sécession (1865) à l'élection du président Theodore Roosevelt (1901) et caractérisée par une prospérité économique sans précédent engendrée par les retombées de la révolution industrielle. Certains de ces premiers think tanks, tels la Carnegie Corporation ou la Rockefeller Foundation soutenaient la planification des politiques gouvernementales ainsi que le financement d'établissements d'enseignement supérieur, de bibliothèques et de musées. Le développement de la recherche sur l'action gouvernementale est également intimement lié à l'émergence des sciences sociales et des statistiques aux États-Unis¹ ainsi qu'à l'influence croissante du taylorisme. Ainsi, alors qu'en France les sciences sociales sont largement demeurées circonscrites à la production de savoirs académiques, elles ont été aux États-Unis mises au service d'expertises gouvernementales, principalement au niveau des États fédérés. Aux États-Unis, les expertises sur l'État sont initiées dès le début du XIX^e siècle par les pères fondateurs de la science politique. Woodrow Wilson sera l'un des concepteurs de l'administration moderne et l'étudiera afin de la rendre plus efficace et d'accroître sa « responsivness² ». Les chercheurs en sciences sociales se sont ainsi rapidement professionnalisés pour devenir des experts capables de mettre leur expertise au service d'enjeux réformateurs et non plus seulement académiques. Les experts vont ainsi se regrouper dans des organisations telles que l'Institute for Government Research fondé en 1916 et qui deviendra la Brookings Institution en 1927 et dont l'un de ses fondateurs, Robert S. Brookings, œuvrera pour la création d'un corps de fonctionnaires formés à la recherche en économie. Ces premiers think tanks étaient essentiellement orientés vers la réforme de l'administration afin de la rendre plus moderne et plus efficace ; les sciences sociales devant appuyer cette ambition. L'émergence de ces proto-think tanks est ainsi étroitement liée aux spécificités du contexte américain de la fin du XIX^e siècle.

1. Thomas Medvetz, « Les think tanks aux États-Unis. L'émergence d'un sous-espace de production des savoirs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 176-177, n° 1-2, 2009, pp. 82-93.

2. Woodrow Wilson, "The Study of Administration", *Political Science Quarterly*, vol. 2, n° 2, 1887, pp. 197-222.

2. Une multiplication des think tanks à partir de l'entre-deux-guerres et des mutations dans leurs objectifs

Alors que les premiers think tanks visaient à améliorer l'efficacité de l'action gouvernementale, les objectifs qui leur sont alloués dans les décennies qui suivent sont étroitement corrélés à l'évolution du contexte social, économique mais surtout politique des États-Unis. Durant l'entre-deux-guerres, les think tanks concentrent leurs expertises sur la politique étrangère du pays. Il s'agissait pour des institutions comme le Council on Foreign Relations de promouvoir une rupture avec la politique étrangère isolationniste menée par les États-Unis et consacrée par James Monroe en 1823. Avec l'entrée des États-Unis dans le second conflit mondial, de nouveaux think tanks entrent en scène afin de promouvoir de nouvelles politiques gouvernementales visant à structurer l'effort de guerre et à renforcer les liens entre le gouvernement fédéral et le secteur de l'industrie de l'armement. Des experts, des ingénieurs et des industriels furent ainsi sollicités par le gouvernement pour organiser la politique militaire et la production d'armes.

Ces proto-think tanks sont des organisations privées créées à l'initiative d'intellectuels ou d'hommes d'affaires et sont financés par de grandes fondations philanthropiques. Ils promeuvent une recherche impartiale, non corrélée à une vision politique particulière³. Avec la Grande Dépression et l'entrée des États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale, les besoins du gouvernement fédéral en experts dans un large éventail de politiques publiques s'accroît. Les think tanks vont alors constituer des « réservoirs » d'experts et de chercheurs susceptibles d'intégrer les équipes gouvernementales. Par la suite, dans le sillage de la guerre froide, de nouveaux think tanks entrent en scène et vont œuvrer pour le développement de nouvelles stratégies de défense, notamment en matière de politique nucléaire. La Rand Corporation devient ainsi un acteur majeur dans la définition de la politique de défense américaine lors de la guerre froide. Le secrétaire à la Défense de John F. Kennedy, Robert McNamara, aura notamment recours à une équipe d'experts de la Rand Corporation pour l'étude des enjeux militaires.

Dans les années 1970, les think tanks diversifient leurs expertises et leurs recrutements et voient ainsi leur champ d'expertises s'étendre considérablement pour gagner la plupart des secteurs des politiques publiques. Dans le même temps, les liens qu'ils entretiennent avec le champ politique s'accroissent et se resserrent. Cette période se caractérise surtout par une remise en question de l'expertise comme savoir de gouvernement.

3. Mathilde Gaillard, « Émergence et cristallisation des think tanks aux États-Unis : de l'intérêt d'une approche diachronique pour replacer un milieu spécialisé dans son contexte historique et culturel », Textes et contextes, 17 juin 2019, [en ligne].

La remise en cause de l'action gouvernementale dans un contexte de contestation croissante et d'émergence de nouveaux mouvements sociaux contribue à réorienter le rôle des think tanks. Ces derniers se sont par ailleurs multipliés et essayent alors de se démarquer dans un contexte concurrentiel en abandonnant une partie de leur impartialité au profit d'un positionnement idéologique de plus en plus affirmé. Des think tanks, au premier rang desquels la Heritage Foundation développent ainsi des « policy briefs », de courtes notes d'une à deux pages à destination des membres du Congrès. Ces nouveaux think tanks se dotent par ailleurs de services de marketing et de communication afin de gagner en visibilité et d'assurer la pérennité de leurs financements.

La distinction de ces différentes phases dans le développement et dans la structuration d'un champ des think tanks aux États-Unis s'avère particulièrement heuristique. Elle témoigne en effet des liens très étroits entre l'activité de ces organisations et les variations du contexte politique et socio-économique. Ce découpage permet également de montrer qu'un rapprochement s'est opéré entre les think tanks et l'arène politique américaine à travers le temps. Ainsi, alors que les premiers think tanks étaient des organisations apolitiques, ceux qui ont émergé dans les années 1970 ont progressivement été contraints de redéfinir leur rôle. Il ne s'agissait plus seulement de produire des expertises à destination des gouvernants mais de développer des stratégies d'influence afin de diffuser des idées auprès des élites dirigeantes.

3. Des facteurs explicatifs de l'émergence et de la pérennisation des think tanks aux États-Unis

Comme nous l'avons vu, les premiers think tanks émergent d'abord au sein du monde anglo-saxon, et notamment aux États-Unis. Pour comprendre pourquoi les think tanks se sont pérennisés aux États-Unis, il faut identifier les conditions favorables à leur développement. Thomas Medvetz distingue trois facteurs explicatifs⁴. L'émergence des sciences sociales à la fin du XIX^e siècle et la volonté de les appliquer à la production de savoirs de gouvernement ont joué un rôle majeur dans leur institutionnalisation et dans l'arrivée d'un personnel expert dans l'élaboration des politiques publiques. Aussi, les États-Unis se caractérisaient-ils par la permanence d'un milieu d'affaires influent et souhaitant développer et diffuser sa propre expertise. Il s'agissait plus particulièrement pour ces milieux d'affaires de trouver des arènes capables de servir de réceptacles aux savoirs produits afin de les diffuser dans la société. Enfin, l'apparition des « laboratoires

4. Thomas Medvetz, *op. cit.*, p. 92.

d'idées » était rendue d'autant plus possible que les États-Unis se caractérisaient par la faiblesse, voire par l'absence « d'institution politique alternative qui aurait pu rendre caduque l'existence des think tanks et absorber le "surplus d'intellectuels" du pays⁵ ». Par ailleurs, le système politique américain, dit « spoil system » (système des dépouilles), est un facteur explicatif important de l'émergence des think tanks. En effet, l'administration américaine se caractérise par la faible permanence de son appareil d'État, chaque élection d'un nouveau président entraînant un renouvellement massif des membres qui la composent. Ce renouvellement du personnel administratif à échéances régulières ne permet pas d'assurer la continuité de la production de l'expertise gouvernementale. Dans ce contexte, les think tanks constituent des lieux relativement stables de production d'expertise et de recrutement de personnels administratifs, ce qui permet de les assimiler à une « péri-administration⁶ ». Ils jouent par ailleurs un rôle de tremplin pour les élites politiques américaines, en leur assurant une formation intellectuelle susceptible de les préparer à un large éventail de sujets. Ces organisations sont également des lieux de transition pour les élites puisqu'elles leur permettent, lorsqu'un changement d'administration intervient à la suite de l'élection d'un nouveau président, d'obtenir un poste en lien avec l'expertise sur les politiques publiques qu'elles possèdent et donc de conserver leurs compétences jusqu'à leur retour potentiel dans l'administration lors des élections suivantes. Le contexte américain favorise en effet de nombreux transferts de l'élite politico-administrative entre administration fédérale et think tanks. Les think tanks américains constituent ainsi des « réservoirs de capacités et de talents politiques destinés à la haute administration⁷ ».

5. Thomas Medvetz, *op. cit.*

6. Ulrike Lepont, « Les experts les plus consultés aux États-Unis : L'hypothèse d'une péri-administration. Le cas des politiques de protection maladie (1970-2010) », *Revue française de science politique*, vol. 66, n° 6, 2016, pp. 887-913.

7. Alain Faupin, « La pensée au service de l'action : les think tanks américains », *Revue internationale et stratégique*, vol. 52, n° 4, 2003, pp. 97-105.

II. L'EXPORTATION DES THINK TANKS EN EUROPE

1. L'émergence des think tanks en Grande-Bretagne et en Allemagne

L'émergence des think tanks est intimement liée aux spécificités du contexte socio-historique américain. Ces organisations ne se sont d'ailleurs exportées à l'échelle mondiale que très récemment, principalement à partir des années 1970 dans les pays européens. Bien que le paysage des think tanks européens soit sans commune mesure avec la diversité des think tanks observée aux États-Unis, certains pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Belgique se distinguent par la présence de think tanks particulièrement influents. Les think tanks ne se sont pas créés en se calquant sur le modèle originel américain. Au contraire, la comparaison du rôle joué par les laboratoires d'idées dans différents pays européens témoigne de la spécificité des modèles nationaux. Les cas britannique, allemand et français sont à ce titre particulièrement révélateurs de la diversité des modalités d'organisation et du rôle des think tanks dans les vies politiques nationales.

La montée en puissance des think tanks britanniques est principalement impulsée sous l'ère Margaret Thatcher et se poursuivra sous Tony Blair. En Grande-Bretagne, ces organisations se diffusent notamment à partir du milieu des années 1970 et de la crise du keynésianisme entraînée par la chute de la croissance et par l'accroissement conjoint du chômage et de l'inflation. Ce contexte sera favorable aux succès de nouveaux courants de pensée nés aux États-Unis, comme le monétarisme⁸. Ainsi, sous le gouvernement de Margaret Thatcher, les think tanks ont constitué un canal de transmission des idées nées aux États-Unis. Des think tanks tels que la Mont Pelerin Society ou le Centre for Policy Studies ont participé à réorienter la politique économique et sociale britannique afin de la calquer pour partie sur celle mise en œuvre au même moment par le gouvernement de Ronald Reagan. Quelques années plus tard, des organisations telles que Demos et l'Institute for Public Policy Research participeront à la création du New Labour. Aujourd'hui, les think tanks constituent des acteurs à part entière de la vie politique britannique et jouent un rôle central dans l'élaboration des politiques publiques et dans la production d'expertises à destination des gouvernants. C'est d'ailleurs ce dont témoigne l'importance de leurs effectifs et de leurs budgets. La Chatham House comptait par exemple, en 2021, 193 employés et un budget annuel de presque 18 millions de livres⁹.

8. David Dolowitz, *Learning from America. Policy Transfer and the Development of the British Welfare State*, Brighton, Sussex Academic Press, 1998, chapitre 3.

9. Rapport annuel 2021-2022 [en ligne].

En Allemagne, les think tanks aujourd'hui influents émergent après la Seconde Guerre mondiale et prennent rapidement la forme d'instituts de recherche créés à l'initiative de professeurs d'université. Ces instituts ne sont pas assimilables aux laboratoires universitaires puisqu'une partie non négligeable de leur activité consiste à réaliser des propositions de politiques publiques. Néanmoins, les think tanks occupent une place particulière dans la vie politique allemande. En effet, ces derniers œuvrent à la « politische Bildung », c'est-à-dire à l'« éducation politique ». Les think tanks jouent un rôle central dans l'éducation des individus à la citoyenneté ; ils sont pensés comme des organisations devant permettre d'encourager les citoyens à la participation politique à travers la publication d'ouvrages, la mise en place de séminaires et de voyages d'études. Cette conception du rôle des fondations politiques en tant que « politische Bildung » est intimement liée à l'histoire politique du pays et notamment aux carences ayant émaillé la république de Weimar et ayant empêché l'émergence d'une culture politique et d'une conscience citoyenne au sein de la population¹⁰. Les fondations ont alors émergé de la volonté de personnalités politiques et d'intellectuels d'éviter le retour à des conditions ayant rendu possible la chute de la république de Weimar et l'arrivée d'un régime totalitaire au pouvoir. Les fondations, qui vont se multiplier après la Seconde Guerre mondiale et plus encore à partir des années 1960, seront envisagées comme des lieux de diffusion des valeurs démocratiques et comme des lieux de formation des citoyens à la politique. Aujourd'hui, les fondations politiques allemandes représentent une grande diversité d'orientations idéologiques, chaque parti politique étant affilié à une fondation. Par ailleurs, les fondations politiques font l'objet de politiques publiques dédiées et leur financement provient très majoritairement de fonds publics. Remarquons d'ailleurs que les montants alloués aux fondations politiques dans le budget fédéral sont en constante progression depuis les années 2000. Ainsi, alors que ce budget s'élevait à 295 millions d'euros en 2000, il atteignait 581,4 millions d'euros en 2017 d'après la Heinrich Böll Stiftung¹¹, ce qui témoigne de l'importance accordée par le Bundestag à la pérennité de ces organisations.

10. « 'C'est quoi Stiftung ?' Les fondations politiques allemandes : un modèle unique au monde », Heinrich Böll Stiftung [en ligne].

11. *Ibid.*

2. La tradition des clubs et salons littéraires en France, prémices des think tanks contemporains ?

Bien que le paysage des think tanks en France soit considérablement moins diversifié qu'aux États-Unis – et alors même que l'émergence de ces organisations s'est faite, comme nous le verrons, bien plus tardivement qu'aux États-Unis – l'histoire politique française n'est pas étrangère à l'existence de groupes de réflexions politiques. La France possède en effet une longue tradition de clubs politiques regroupant des individus membres de la société civile et ayant pour objectif de réfléchir à des enjeux de politique nationale. Trois expériences distinctes semblent pouvoir être identifiées : les salons littéraires à l'époque des Lumières, les clubs politiques sous la Révolution française puis lors de la révolution de 1848 et enfin les clubs politiques qui foisonneront dans les premières décennies de la Ve République. Un détour historique permet de mieux appréhender la manière dont ces organisations politiques se sont développées, la manière dont elles ont influencé le débat et la production d'idées dans la vie politique française ainsi que la place des think tanks actuels au sein de l'arène politique et du débat public.

Les salons littéraires au XVIII^e siècle

Dans plusieurs pays européens, les salons littéraires fleurissent au XVIII^e siècle. Ils ont constitué des lieux d'échanges et de débats entre les citoyens éclairés. Bien qu'à leur origine ces salons aient été d'abord des espaces de réunions fréquentés par des représentants de la bourgeoisie et de l'aristocratie pour discuter de la production littéraire et artistique de l'époque, certains de ces cercles deviennent progressivement des lieux de discussions et de réflexions visant à élaborer les bases d'une société nouvelle. Ainsi, les salons de Madame de Staël visaient à défendre les Belles Lettres, mais aussi à promouvoir certaines des intuitions de ses membres concernant les formes que devait prendre l'organisation sociale. Il s'agissait par ailleurs de défendre les idées ainsi développées auprès des élites décisionnelles¹². Cette volonté de prendre part aux affaires du temps était également présente au sein du Club de l'Entresol, lequel se composait de membres y développant des disciplines variées telles que le droit public et ecclésiastique, l'histoire germanique ou encore l'étude des systèmes politiques internationaux¹³. Ces salons prenaient donc aussi la forme de cercles produisant des expertises plurielles, loin de se limiter au

12. Xavier Tanguy Carpentier, « Influences et innovations politiques : les think tanks [perspective historique] », Études européennes n°9, Centres des études européennes de Strasbourg, 2007 [en ligne].

13. Jordane Provost, *Les think tanks français entre héritages structurels et mutations du temps présent : histoire d'une identification et d'un développement aux frontières des pouvoirs, des savoirs et de la société civile : [XX^e-XXI^e siècles]*, [thèse d'histoire soutenue sous la direction de Mme la professeure Marie-Christine Bonneau, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2022, p.187].

domaine des Arts et des Lettres et étaient capables d'attirer en leur sein des hommes politiques. Néanmoins, pour certains historiens, ces « salons » étaient avant tout des lieux conçus pour être vus et pour plaire, dans lesquels les débats politiques et philosophiques étaient souvent relégués au second plan afin de ne pas heurter un certain conformisme social¹⁴.

Les clubs lors de la Révolution française

Les cercles de réflexions émergent notamment au moment de la Révolution française. Des clubs politiques tels que le Club des Jacobins puis, plus tard, le Club des Cordeliers ou encore la Société des Amis de la Constitution se développent de manière exponentielle. Malgré les dissensus qui les traversent, ces clubs partagent la volonté de produire des idées sur la direction à donner au régime et aux institutions politiques nouvelles. À travers leur développement en réseaux sur le territoire, ces cercles ont progressivement acquis une capacité d'influence auprès de la population ainsi qu'un poids dans la définition de la trajectoire de la politique nationale. Il est par ailleurs important de remarquer que ces sociétés ne cherchaient pas nécessairement à conquérir le pouvoir. Il s'agissait plutôt pour leurs membres de proposer et de diffuser des idées nouvelles visant à promouvoir les fondements d'un nouvel ordre social.

Un héritage saint-simonien des think tanks français ?

L'émergence des think tanks en France trouve une partie de ses racines dans la pensée saint-simonienne. Marc Patard rappelle à cet égard dans ses travaux qu'« il est frappant d'observer qu'un siècle avant Charles Meriam, Saint-Simon dessinait déjà, par l'accumulation d'expériences, la matrice des activités des futures agences d'ingénierie politique¹⁵ ». Comme nous l'avons évoqué précédemment, en effet, l'émergence des think tanks américains réside en partie dans la naissance des sciences sociales et de la science politique. Les travaux des pères fondateurs de la discipline (Wilson, Charles Meriam, Harold Gosnell et Harold Laswell notamment) furent influencés par la pensée behavioriste selon laquelle la science politique naissante devait se construire comme une science de gouvernement fondée sur des méthodes scientifiques, expérimentales, quantitatives et objectivables. Si ce mouvement est propre au contexte nord-américain, l'émergence des think tanks en France peut également être identifiée à l'influence d'une pensée ayant mis en son cœur l'importance des méthodes rationnelles et scientifiques dans l'élaboration des politiques publiques. Le saint-simonisme se manifeste notamment par sa volonté de fonder une « politique positive », une politique où les sciences sociales, arrivées à un

14. Antoine Lilti, « Les philosophes de salon », *L'Histoire*, mensuel 307, mars 2006 [en ligne].

15. Marc Patard, *La démocratie entre expertise et influence, le cas des think tanks français*, Dalloz, 2014, p. 207.

état de maturité grâce à l'apport conjoint de toutes les autres sciences, pourraient servir un projet réformateur mené par une élite intellectuelle, scientifique et industrielle.

L'influence de la pensée de Saint-Simon dans l'émergence des laboratoires d'idées français est particulièrement visible à travers deux organisations, la Fondation Saint-Simon et X-Sursaut¹⁶. La première fut fondée en 1982 par François Furet et Pierre Rosanvallon (et fut dissoute en 1999). La Fondation Saint-Simon se caractérisait par sa volonté de réunir des groupes d'élites universitaires et politiques en réseaux afin de développer une approche positiviste de la politique par le biais d'un projet de modernisation et de réformes industrielles. Il s'agissait, à la fois, de faire entrer les sciences sociales au sein des entreprises et de les mettre au service de ces dernières, et permettre à des intellectuels soucieux de quitter le champ académique *stricto sensu* de mettre leur savoir au service d'enjeux politiques et économiques. Le groupe X-Sursaut comptait pour sa part des ingénieurs issus de Polytechnique et de X-Mines, réunis autour de l'opposition à la politique économique menée depuis le début des années 1980. Il visait lui aussi à mettre la science au cœur de son projet de réformes économiques tout en faisant appel à des experts et à des scientifiques de premier plan afin de procéder à un renouvellement de l'élite dirigeante française et par la même occasion de restaurer la confiance des Français à son égard. Le groupe revendiquait explicitement l'instauration d'un « nouveau saint-simonisme » ayant pour principal objectif d' « étudier les raisons de notre décrochage et [de] chercher dans l'analyse des raisons du succès du saint-simonisme les moyens de redynamiser l'économie de la France et de redonner de l'espoir à une population qui n'a plus confiance en ses élites¹⁷ ».

Ainsi, la volonté de fonder des groupes de réflexion dont le projet central était la réforme économique du pays avec le concours des élites intellectuelles, industrielles et politiques, en même temps que le renouvellement de cette élite politique, témoigne de l'ancrage et de l'influence de la pensée saint-simonienne dans l'émergence des proto-think tanks français. Ces deux organisations défendaient par ailleurs l'idée selon laquelle la gouvernance et donc l'élaboration de politiques publiques innovantes ne devaient pas être la résultante d'un jeu politique dominé par les passions mais devait plutôt témoigner du recours à des méthodes scientifiques laissant toute la place à l'usage de la raison. La science devait ainsi être mise au service de la société en même temps qu'être au fondement de la légitimité du pouvoir politique. Tel devait être le chemin à suivre pour fonder une ingénierie politique capable de répondre aux défis de son

16. Jordane Provost, *op. cit.*, pp. 198-199.

17. *Idem.*, p. 200.

temps. Les think tanks actuels suivent la même voie et les mêmes projets. Ils mettent tous au centre de leurs ambitions la réalisation d'études fondées sur des méthodes scientifiques. Leurs travaux constituent par ailleurs une mise en application de méthodes et de théories des sciences sociales à des fins réformatrices. Ainsi, le positionnement singulier des think tanks, à l'intersection des arènes académiques, politiques, administratives et médiatiques, trouve ses origines dans le redéploiement des ambitions saint-simoniennes qui visaient à mettre les méthodes scientifiques au cœur de la politique. Après la mort de Saint-Simon, les saint-simoniens se réunirent afin de diffuser ses idées au sein de la société. Ils organisèrent en 1828 la tenue d'un cercle de réflexion hebdomadaire, puis animèrent des conférences dont les contenus furent par la suite publiés dans l'*Exposition de la Doctrine de Saint-Simon*. La création de groupes de réflexion et les publications qui en sont issues peuvent être appréhendées comme des ancêtres lointains des think tanks tels que nous les connaissons aujourd'hui.

Les clubs en 1848

Les clubs connaissent un nouveau souffle dans le sillage de la révolution de 1848. La volonté de trouver des formes alternatives de participation politique, au travers de réunions, de discussions et de protestations expliquent leur réémergence. Les clubs de la seconde moitié du XIX^e siècle constituent ainsi des lieux de participation populaire et de socialisation républicaine mais aussi une forme de participation politique au sein d'une arène extra-étatique visant à promouvoir et à diffuser, auprès des gouvernants, des idées émanant de la volonté populaire. Il s'agissait en effet de promouvoir la discussion et le débat politique au sein de la société en permettant aux citoyens de « prendre connaissance et [de] discuter des événements récents, [de] commenter l'activité du gouvernement, [de] réfléchir sur divers sujets¹⁸ ». Ces lieux sont perçus comme des espaces de débats permettant de penser le nouveau régime républicain. Loin de constituer des forums où s'exprimerait librement la parole, les clubs sont des organisations structurées autour d'un bureau, d'un système de prise de parole organisée et d'un ordre du jour. À cet égard et afin de pallier l'entre-soi de ces organisations, les clubs diffusent leurs idées dans les journaux. Le « mouvement clubiste » intervient à deux niveaux étroitement liés, à la fois à la production d'idées et aussi à l'organisation des activités électorales ; celles-ci allant de la mise en lumière des candidats en lice à l'organisation matérielle du scrutin. Remarquons néanmoins que si la plupart des clubs visaient avant tout à participer à l'émulation de

18. Samuel Hayat. « Participation, discussion et représentation : l'expérience clubiste de 1848 », *Participations*, vol. 3, n° 2, 2012, p. 123.

la pensée républicaine, certains clubs (notamment ceux de Blanqui et de Barbès) cherchaient à travers l'activité de leur club à influencer la politique gouvernementale, voire à conquérir le pouvoir.

Le groupe X-Crise

Les années 1930 sont un moment d'émulation intellectuelle lors duquel des experts – au premier rang desquels les économistes – ont été amenés à jouer un rôle majeur dans le renouvellement de la production de savoirs de gouvernement. La crise économique qui éclate en 1929 et qui se répercute en France à partir du début des années 1930 porte profondément atteinte à une double croyance. Cette crise ébranle d'abord l'image de la III^e République et plus généralement celle du régime parlementaire, notamment dans sa capacité à trouver des réponses rapides et efficaces aux crises qui affectent le pays. C'est ainsi, face au constat de l'incapacité du régime à résoudre les crises auxquelles il fait face, que des experts vont se regrouper afin de mobiliser leur expertise au service de l'intérêt national. La crise remet également en cause l'hypothèse, centrale chez les économistes classiques, d'un équilibre naturel résultant du fonctionnement de l'économie de marché. Les experts du groupe entendent mettre en commun leur expertise afin de résoudre cette « crise du capitalisme » et proposent à cette fin des idées innovantes qui s'inscrivent dans le planisme¹⁹. L'élaboration de plans n'a ainsi pas pour objectif de sortir du modèle de production capitaliste mais plutôt d'opérer une rationalisation de la production économique afin de la protéger de nouvelles crises.

Ainsi, l'une des conséquences majeures de la crise de 1929 est de revivifier un antiparlementarisme déjà latent depuis les premières années du régime et qui s'était manifesté avec brutalité dans les années 1920 à travers l'essor de ligues, dont certaines aux modes d'action parfois violents, visaient ouvertement à renverser la République. La défiance envers le régime parlementaire se répand dans les années 1930 et imprègne plus largement la société française. Ce sentiment de méfiance est en effet alimenté par l'éclatement de plusieurs scandales politico-financiers ainsi que par les excès du jeu parlementaire qui empêchent l'émergence d'un gouvernement stable et capable de gérer les défis du moment. Ces difficultés ont largement contribué à diffuser l'idée selon laquelle le régime parlementaire ne constituait plus le régime le plus adapté à la gestion de défis à la complexité croissante imposée par l'essor de la société industrielle. Les parlementaires, perçus comme ne représentant que les intérêts particuliers de leur circonscription, voire leurs intérêts personnels, constituaient ainsi des figures à la légitimité de plus en plus écornée. Cette conviction, en

19. Mouvement en faveur de la planification.

progression au sein des milieux experts et intellectuels, fut au cœur de la justification de l'émergence du groupe X-Crise.

Le groupe X-Crise émerge en novembre 1931, dans le sillage direct de la crise économique de 1929. La formation du groupe est engagée quelques semaines auparavant à la suite d'un appel (peu entendu) formulé par le polytechnicien Gérard Bardet dans un article paru dans la revue X-information. L'auteur insiste sur l'ampleur de la crise et notamment sur « l'impression d'être irrésistiblement conduits vers des événements redoutables tandis que les gouvernements angoissés usent d'expédients éphémères pour des fins hasardeuses²⁰ ». Le groupe rassemble des ingénieurs sortis de Polytechnique autour de Gérard Bardet, d'André Loizillon et John Nicolétis. Tous souhaitent contourner la sclérose du régime parlementaire en renouvelant l'expertise économique au sein de l'administration et singulièrement du ministère de l'Économie. Il s'agit donc pour ces experts de suppléer le personnel politique dans le choix et l'élaboration de politiques capables de répondre à la crise.

Face aux constats que la crise met en exergue, les experts d'X-Crise se fédèrent autour de l'idée selon laquelle l'expertise et la compétence technique doivent primer sur l'idéologie dans la manière de gouverner. Le recours à des méthodes scientifiques (modélisations statistiques) doit œuvrer à l'élaboration de modèles économiques capables de résoudre la crise et d'anticiper celles à venir. Le groupe constitue ainsi un lieu d'échanges entre experts souhaitant mettre leurs expertises au profit de la résolution des crises économiques et sociales. Pour diffuser leurs idées, ses membres organisent des conférences à la Sorbonne, qui connaissent un fort retentissement médiatique. Des rencontres mensuelles ainsi que des débats sont également organisés entre les membres d'X-Crise et des intervenants extérieurs, le plus souvent des responsables économiques ou politiques. À partir de 1936, le groupe publie un Bulletin regroupant les principales réflexions élaborées par ses membres et lui permettant d'accroître son audience. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, l'audience d'X-Crise semble à son apogée. Cependant, ses expertises, produites en parallèle de celles élaborées par les économistes de Bercy, se heurtent fréquemment aux réticences de ces derniers parce qu'elles sont perçues comme une remise en cause du monopole de leur légitimité.

À travers ses réflexions et ses travaux le groupe entendait certes insuffler un nouveau souffle à la politique économique portée par les experts « officiels » du ministère de l'Économie mais aussi et comme nous l'avons vu, revitaliser le débat économique au sein des élites politiques en

20. Article de Gérard Bardet cité dans Olivier Dard, « Voyage à l'intérieur d'X-crise », *Vingtième Siècle*, Revue d'histoire, n° 47, juillet-septembre 1995, p. 133.

promouvant des idées nouvelles inspirées du planisme et mises au service de l'économie de marché. Il s'agissait enfin pour ses membres de présenter une figure renouvelée de l'intellectuel, prenant pleinement part aux débats de société et œuvrant à la résolution de problèmes concrets.

Remarquons enfin que jusqu'à sa disparition brutale, au moment de l'entrée de la France dans le second conflit mondial, le groupe eut à affronter des difficultés de financement, en raison, notamment de son exigence d'indépendance. Ces dernières freineront son expansion en termes de recrutements de personnels et de production d'expertises.

Les clubs politiques sous la V^e République, ancêtres plus directs des think tanks actuels ?

Alors que les salons littéraires constituaient d'abord des lieux de sociabilité mondaine où loisirs et discussions philosophiques étaient le plus souvent entremêlés, les clubs politiques qui émergent au moment de la Révolution française préfigurent quant à eux l'émergence des partis politiques, laquelle sera consacrée par la loi de 1901. Les clubs qui voient le jour dans la seconde moitié du xx^e siècle témoignent pour leur part d'une rupture nette avec leurs prédécesseurs. En effet, ces clubs sont davantage orientés vers le débat et la production d'idées avec une volonté assumée de contourner des partis politiques « traditionnels » perçus comme défaillants, notamment dans leur mission de représentation et de production programmatique. Les clubs qui émergent dans les années 1950 et 1960, d'abord au sein des milieux socialistes, se construisent comme des « forces vives » incarnant un renouveau doctrinal face à ce qui est de plus en plus perçu comme une sclérose des partis politiques hérités de la IV^e République. Mais ces clubs devaient surtout répondre à la volonté de citoyens, déçus par les partis de gauche traditionnels, de poursuivre leur engagement partisan tout en participant au renouvellement doctrinal de leur famille politique. Ces regroupements se composaient alors majoritairement de citoyens appartenant à des catégories socio-professionnelles favorisées et qui ressentaient un malaise croissant vis-à-vis de l'orientation idéologique des partis de gauche traditionnels – notamment leur positionnement sur la guerre d'Algérie – et de la nature des institutions du nouveau régime. Dans un contexte où le PCF rebutait de plus en plus les militants de gauche en raison de sa raideur organisationnelle et doctrinale et où la SFIO était en partie discréditée aux yeux des militants socialistes pour son soutien apporté à la guerre d'Algérie, les clubs politiques apparaissaient comme des lieux susceptibles de ressusciter l'adhésion des sympathisants les plus engagés et les mieux dotés en leur octroyant la possibilité de s'exprimer. Dans ce contexte de remise en cause du monopole de la représentation des partis de gauche, Janine Mossuz définit les clubs comme étant

« d'abord des lieux de rencontre pour des hommes dont les analyses ne coïncidaient pas forcément, mais qui souhaitaient échanger des idées, analyser la réalité socio-politique, proposer des solutions concrètes à des problèmes précis et strictement délimités²¹ ». Ces clubs constituaient ainsi des lieux de production d'idées permettant à des citoyens de prendre part au débat public et de participer au renouveau doctrinal de ces partis. L'organisation des Assises de la démocratie, les 25 et 26 avril 1964 à Vichy, montre la volonté des clubs de se rassembler pour penser leur place dans la vie politique française tout en évitant la lourdeur des mécanismes des partis. Pour Georges Lavau, « c'est par opposition aux traditions, aux méthodes d'action et aux conceptions politiques de ces partis que les clubs (...) se sont peu à peu définis²² ». Ces clubs se veulent ainsi être des lieux de renouvellement doctrinal dans lesquels les grandes orientations programmatiques de la gauche résulteraient d'une production collective et extérieure aux partis politiques. Par ailleurs, les clubs politiques se caractérisaient par une tension constante entre réflexion et action politique, laquelle entraînera une scission entre les organisations privilégiant la production d'idées et celles qui, tels le Club des Jacobins de Charles Hernu ou la Ligue pour le combat républicain de Mitterrand, opteront pour l'action politique. Cette tension est révélatrice des questionnements internes aux clubs quant aux modalités d'actions à adopter pour influencer sur la vie politique.

Ces considérations témoignent du fait que les clubs politiques des années 1950 et 1960 présentent une filiation plus évidente avec les think tanks qui émergent à partir des années 1970 et plus particulièrement dans les années 2000. Il semble en effet possible d'établir un parallèle entre l'émergence de ces cercles ancrés à gauche en réaction au positionnement doctrinal des partis de gauche traditionnels dans les commencements de la V^e République et l'émergence de think tanks tels que Terra Nova, la Fondation Jean Jaurès ou Cartes sur Tables qui visent eux aussi à soutenir le renouvellement doctrinal du Parti socialiste.

Les clubs de droite

Dans le sillage de la victoire mitterrandienne, les clubs politiques situés à droite de l'échiquier politique émergent en nombre dans les années 1980. Comme leurs homologues socialistes deux décennies plus tôt, il s'agit pour ces clubs de s'engager dans le renouvellement doctrinal de leur famille politique à la suite de leur passage dans l'opposition. Le Club 89 des gaullistes, le Pacte d'action gouvernemental et libéral (PAGEL) des giscardiens, ou

21. Janine Mossuz, « Que sont devenus les clubs ? », *Revue française de science politique*, 20^e année, n° 5, 1970, p. 966.

22. Georges Lavau, « Les clubs politiques », *Revue française de science politique*, 15^e année, n° 1, 1965, p. 113.

encore le club Horizon 86 ont alors vocation à comprendre les causes de l'affaiblissement des principaux partis de droite (UDF et RPR notamment) et à élaborer de nouvelles propositions afin de reconquérir le pouvoir. Le Club de l'Horloge contribua quant à lui aux débats sur la « nouvelle droite ». Ces clubs se caractérisent par l'importance des réseaux dans le recrutement de leurs membres et par la flexibilité de leurs structures internes. Ainsi l'organisation interne se veut souple et peu contraignante, les rencontres prenant le plus souvent la forme de réunions informelles ou de séminaires de réflexions. Par ailleurs, si leurs membres sont le plus souvent des personnalités politiques ainsi que des hauts fonctionnaires, la victoire de la gauche entraîne l'adhésion d'un nombre croissant d'acteurs appartenant aux professions libérales ou du secteur privé. Ces derniers voient dans ces organisations un moyen efficace de défendre le libéralisme.

Les think tanks actuels s'insèrent dans cette filiation ancienne des sociétés et clubs politiques dans lesquels des citoyens se regroupent afin d'échanger sur des enjeux saillants. Il convient cependant de remarquer qu'ils se caractérisent par plusieurs spécificités dans leurs objectifs et dans leurs modes d'actions qui les distinguent des clubs politiques. En effet, les think tanks actuels sont indépendants des partis politiques. Cette indépendance se manifeste notamment dans la diversité de leurs sources de financements et plus particulièrement dans l'absence de financements en provenance de partis politiques. Ainsi et contrairement aux clubs politiques, les think tanks n'orientent pas leurs travaux au service direct d'un parti politique mais leurs productions s'adressent aux élites dirigeantes quelle que soit leur couleur politique. Il s'agit par ailleurs de structures professionnelles composées d'experts indépendants, de chercheurs produisant des expertises rigoureuses fondées sur des méthodologies scientifiques. Ainsi, si une filiation et des convergences, dont certaines très nettes, peuvent être identifiées entre les clubs politiques et les think tanks, des différences de nature et d'objets témoignent des spécificités réciproques de chacun de ces types d'organisations. Les clubs souhaitant se lancer dans l'action politique ont été, pour la plupart, phagocytés par le parti politique auquel ils étaient affiliés ; ceux qui privilégiaient la production d'idées sont pour leur part parvenus à rester éloignés de la compétition partisane, au risque pour certains d'entre eux de perdre en visibilité. Les think tanks se caractérisent quant à eux par leur stabilité, permise par leur éloignement vis-à-vis de la compétition politique. Si les think tanks peuvent proposer, en période électorale et notamment lors des présidentielles, des mesures, voire, des propositions de programme comme ce fut par exemple le cas en 2012²³, ce n'est jamais sur commande d'un parti politique. Aussi les think tanks ont-ils un rôle

23. Par exemple, Fondapol, *12 idées pour 2012*, décembre 2011 [en ligne].

de producteur d'expertises à destination des élites politiques. Leur rôle réside, en effet, exclusivement dans l'élaboration de propositions destinées à l'arène politique en général, et non à un parti en particulier.

III. QUELLE PLACE POUR LES THINK TANKS EN FRANCE ?

1. Un développement récent des think tanks français marqué par la permanence du rôle de l'administration centrale dans la production des savoirs de gouvernement

L'émergence des think tanks en France est bien plus récente que ce que nous avons pu observer aux États-Unis. En France en effet, les think tanks émergent principalement à partir des années 1970. Les années 1990 se caractérisent quant à elles par une accélération de la création des think tanks ; le début des années 2000 représentant un pic dans l'émergence de ces organisations. Aujourd'hui, le paysage des think tanks français témoigne de la diversité des domaines de politiques publiques pris en charge. Bien qu'il n'existe pas de recensement officiel du nombre de laboratoires d'idées en France, plusieurs tentatives de recensements mettent en avant l'existence d'une cinquantaine de think tanks²⁴.

Bien que les think tanks se soient développés en France depuis les années 1970 et que certains d'entre eux soient parvenus à atteindre une légitimité et une visibilité importantes au sein du débat public et auprès des acteurs politiques, leur influence et leurs moyens demeurent bien moindres par rapport à leurs homologues nord-américains. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer la moindre centralité des think tanks français par rapport aux think tanks américains. L'un des facteurs mis en avant par la littérature est le caractère fortement centralisé de l'État français, qui se caractérise en effet par une administration centrale stable et en très large partie indépendante de l'évolution de la vie politique nationale. La production d'expertise demeure interne à l'administration elle-même. Les hauts fonctionnaires et les ingénieurs appartenant aux grands corps de l'État ne sont pas, pour la majorité, nommés à leur poste par le pouvoir politique. Ainsi, contrairement au cas américain, l'administration fonctionne de manière indépendante de la vie politique nationale. Aussi, la logique de corps témoigne-t-elle de la relative fermeture de la haute administration à des expertises produites par des organes qui lui seraient extérieurs.

24. Voir par exemple, l'annuaire des think tanks proposé par Pierre-Emmanuel Moog qui recense 55 think tanks en France. Pierre-Emmanuel Moog, *Les groupes de réflexion et d'influence en Europe*, L'Express éditions, 2008.

Cette conception de l'administration s'inscrit dans la volonté, explicitement affirmée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, de produire l'expertise nécessaire au pilotage des politiques publiques de manière centralisée au sein d'organismes publics. Certains organismes, tels que le Plan, l'Insee et la Direction de la prévision, appuyés par des instituts spécialisés tels que le CNRS ou l'Université, monopolisent la production d'expertises. Cette expertise interne à l'administration et réalisée à travers les corps d'ingénieurs et de hauts fonctionnaires témoigne de l'incorporation des enjeux et des compétences techniques au sein de l'État. Cette caractéristique politico-institutionnelle française est à remettre dans le contexte de la période dite des « Trente glorieuses » et de l'établissement d'un consensus au sein des élites sur la nécessité pour la France de rattraper son retard industriel. Se répand alors au sein des élites administratives et scientifiques un *ethos* modernisateur construit autour de la conviction que la modernisation ne peut se faire à l'extérieur de l'appareil étatique. La centralisation apparaît ainsi comme un critère d'efficacité. Néanmoins, le monopole de la sphère étatique dans la production d'expertise économique se brise dans les années 1980 pour deux raisons²⁵. La première réside dans le fait que l'État, dans un contexte d'influence croissante des politiques néolibérales et de remise en cause des politiques keynésiennes, va déléguer certaines expertises à de nouvelles organisations privées à travers des subventions et des commandes publiques. Dans le même temps, un régime fiscal avantageux est mis en place pour les fondations et les associations reconnues d'utilité publiques. L'influence des politiques néolibérales et du nouveau management public conduisent à la progression de l'idée selon laquelle la centralisation étatique peut constituer un frein à l'efficacité de l'action publique. Dans ce contexte, de nouvelles organisations sont créées sous le gouvernement de Raymond Barre (création de l'OFCE en 1971) et viennent remettre en cause le monopole de l'Insee. Lionel Jospin décide par la suite, à la fin des années 1990, d'octroyer des financements publics à plusieurs fondations politiques associées à un parti. Les partis politiques, influencés par le contexte anglo-américain et européen, vont dans les années qui suivent être incités à créer leur propre think tank. Mais le consensus autour de la supériorité supposée de l'expertise interne à l'administration au sein de l'arène politico-administrative demeure. Le maintien de ce consensus témoigne de l'existence d'une « dépendance au sentier », en ce sens que l'élaboration des politiques publiques suit la croyance, envisagée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, selon laquelle l'efficacité de l'action publique provient de la centralisation de son élaboration parmi les hauts fonctionnaires. À ce titre et comme l'indiquent Kevin Brookes et Benjamin Le Pendevan dans une précédente

25. Catherine Comet, « Les think tanks en France, lieu de prédilection des interdépendances entre économistes et dirigeants dans la conception de l'action publique », *Politix*, 2021, n° 134 (2), pp. 59-83.

note parue en 2014, en France, « l'évolution des politiques publiques est davantage liée aux transformations des représentations des hauts fonctionnaires qu'à la confrontation d'idées et de propositions élaborées par des représentants de la société civile. La résilience de la haute administration – et l'endogamie qui la caractérise parfois – semble ainsi peser particulièrement sur les orientations du pays²⁶ ».

Ce rapport spécifique à l'État et à la centralisation de la production des savoirs de gouvernement marginalise la connaissance produite à l'extérieur des institutions étatiques, dont celle produite par les think tanks. La mainmise de l'État sur la production de l'expertise gouvernementale, incarnée par des institutions possédant un quasi-monopole sur la définition, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques, explique le faible poids de la philanthropie en France et donc d'une source de financement potentielle pour les think tanks. L'État exerce en effet un fort contrôle sur les fondations, tant sur leur mode d'organisation que sur leur mode de financement et n'encourage pas la philanthropie à travers la mise en place de mesures fiscales incitatives²⁷. La permanence d'une tradition jacobine au sein des gouvernants conduit au maintien d'une défiance, parfois très forte, envers tout corps intermédiaire.

2. Le rôle du patronat dans la naissance des premiers grands think tanks français

Si, comme nous l'avons vu, le contexte politico-institutionnel français est loin d'être favorable à l'émergence des think tanks malgré l'existence d'une tradition de sociétés et de clubs politiques, un développement des laboratoires d'idées est néanmoins observable depuis les années 1970 et notamment à l'initiative du patronat. Ainsi est créé en 1975 l'Institut de l'entreprise par plusieurs grands représentants du patronat français tels que le PDG de L'Oréal et du Centre national de propriété forestière (CNPF). Quatre ans plus tard, en 1979, l'Institut La Boétie est créé à l'initiative du comte de la Rochefoucault, président du Congrès international des centres commerciaux. Ces think tanks sont alors appréhendés comme des lieux de dialogue entre dirigeants d'entreprises et économistes. Ils sont également perçus comme des arènes susceptibles de promouvoir des politiques publiques libérales après le déclin des idées keynésiennes à l'issue des crises des années 1970. D'autres think tanks sont fondés à l'initiative d'intellectuels ; tel est le cas de l'IFRI, fondé par Thierry de Montbrial en 1979.

26. Kevin Brookes, Benjamin Le Pendeven, *L'État innovant [1] : Renforcer les think tanks*, Fondapol, 2014, p. 8.

27. Francis Charhon, *La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité*, Fondapol, 2012, p.17.

Remarquons par ailleurs que l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 renforce cette tendance. En effet, comme le souligne la sociologue Catherine Comet²⁸, l'arrivée de la gauche conduit certains dirigeants d'entreprises à créer leur propre think tank afin de coordonner et de défendre leur vision libérale de l'économie. C'est par exemple dans ce contexte que Claude Bébéar crée en 1982 le club patronal *Entreprise et Cité*. Dans leur ouvrage, Boucher et Royo indiquent par ailleurs que ce moment caractérisé par le fort ancrage du patronat dans la création des think tanks se poursuit au début des années 2000. Les auteurs précisent à cet effet qu'« à partir des années 2000, les grands patrons français se lancent à leur tour dans l'aventure, face à ce qui est ressenti par beaucoup comme une sorte de flottement de la puissance publique devant les problèmes de société suscités par l'immigration, la mondialisation²⁹ ». C'est en effet au début des années 2000 que sont créés, par deux grands patrons, l'Institut Montaigne, en 2000 par Claude Bébéar et la Fondapol, en 2004 par Jérôme Monod, ancien dirigeant de la Datar puis de la Lyonnaise des Eaux.

Aujourd'hui, le paysage des think tanks français est diversifié et regroupe des organismes spécialisés dans un large éventail de politiques publiques. Bien que l'influence des think tanks français soit moindre que celle de leurs homologues américains, certains d'entre eux, notamment les plus anciens, sont parvenus à s'imposer comme des acteurs importants dans la diffusion d'idées et à s'immiscer dans le champ politico-médiatique.

3. Les think tanks, piliers du renforcement démocratique

Les think tanks, dans la diversité des sujets et des acteurs qu'ils mobilisent, participent directement à l'impulsion d'un débat démocratique pluraliste et raisonné. Loin des polarisations et de l'instantanéité qu'imposent les réseaux sociaux et parfois même le débat médiatique, les travaux proposés par les laboratoires d'idées s'inscrivent dans le temps long et s'éloignent ainsi d'un débat essentiellement concurrentiel et court-termiste. Leur indépendance leur permet par ailleurs de se mettre à l'écart des influences partisans. Par leur objectif explicite de pallier les carences de la fonction programmatique des partis politiques et de proposer une alternative aux débats souvent passionnés que suscitent les médias, les think tanks offrent la possibilité d'envoyer un nouveau souffle dans le débat démocratique en proposant des politiques publiques innovantes fondées sur des études étayées scientifiquement et largement diffusées. L'accessibilité de ces études à tous les citoyens contribue à faire des think tanks des lieux majeurs d'informations, d'échanges et de débats pour le public.

28. Catherine Comet. *op. cit.*, pp. 71-72.

29. Stephen Boucher, Martine Royo, *Les think tanks. Cerveaux de la guerre des idées*, Paris, Armand Collin, 2015.

4. Comment renforcer le rôle des think tanks en France aujourd'hui ?

Si, comme nous l'avons vu précédemment, il est inexact d'affirmer que les think tanks français seraient la simple résultante d'une importation tardive du modèle anglo-saxon des « laboratoires d'idées », il convient de remarquer que ces organisations souffrent, en France, de plusieurs difficultés qui freinent leur développement et leur capacité à produire des études d'envergure et de long terme nécessitant des budgets conséquents, à l'instar des productions que peuvent réaliser leurs homologues nord-américains, britanniques ou allemands par exemple. Une situation ambiguë semble alors dominer l'univers des think tanks français. Alors que leur nombre n'a cessé de croître depuis les années 1970 et plus particulièrement depuis les années 2000 et que leur visibilité s'est accrue en raison de la diffusion de leurs travaux et des relations plus étroites qu'ils entretiennent avec l'arène médiatique, ils demeurent confrontés à des difficultés budgétaires importantes et à un déficit de légitimité auprès du pouvoir politique et administratif. Cette situation paradoxale conduit à interroger le rôle des think tanks en France et les moyens que les pouvoirs publics sont prêts à leur octroyer.

Une tribune parue dans *Le Monde* en 2023 dénonçait le « retard français » en matière de financement des laboratoires d'idées. Les signataires rappelaient notamment que potentiel majeur des think tanks dans l'élaboration des politiques publiques nationales et européennes³⁰. Cependant, la politique française relative aux think tanks est singulière en Europe. Alors que, comme nous l'avons vu précédemment, les députés du Bundestag votent annuellement un budget spécialement consacré aux think tanks et que celui-ci est en augmentation de 110 % depuis 20 ans³¹ pour dépasser les 500 millions d'euros annuels, en France, le budget alloué aux think tanks ne dépassait pas 7 millions d'euros en 2023³². Par ailleurs, en France, ce budget ne fait l'objet d'aucun vote mais est alloué à la discrétion du chef de cabinet du Premier ministre. Les critères d'allocations des dotations publiques aux think tanks demeurent flous et ne semblent pas être définis sur des critères objectifs. Or, il s'agit là d'un frein à la fois au développement des laboratoires d'idées mais également à la confiance que les citoyens peuvent leur témoigner, l'absence de clarté sur l'allocation des financements étant toujours source de méfiance.

30. « En limitant les moyens des laboratoires d'idées, l'État restreint sa propre action et son influence », *Le Monde*, 10 novembre 2023 [en ligne].

31. *Ibid.*

32. Daniel Bernard, « Les ultimes négociations auprès de Matignon pour financer les think tanks », *La Lettre*, 9 mai 2023 [en ligne].

Se demander comment la puissance publique peut renforcer le rôle des think tanks implique d'abord de se demander pourquoi une telle mesure serait bénéfique. La prise en compte du rôle des think tanks dans la vie politique et démocratique française semble renvoyer à un triple enjeu. Il y a d'abord un enjeu démocratique. Les think tanks, à travers la diversité des enjeux dont ils se saisissent, la diversité des acteurs qu'ils mobilisent et la rigueur de leurs travaux pourraient constituer un pilier majeur de la bonne tenue d'un débat démocratique fondé sur des arguments rationnels. À rebours de la tendance engagée par les réseaux sociaux où le poids de la post-vérité et des argumentaires fondés sur les émotions ne cesse de s'accroître, les think tanks pourraient représenter des acteurs de premier plan dans le maintien d'un espace public tel que l'entend Habermas.

Les politiques de financement et de soutien des think tanks sont des enjeux importants pour l'action publique. Le financement public des think tanks permettrait en effet d'assurer la permanence d'une production d'idées innovantes ainsi que leur vulgarisation et leur diffusion au sein du débat public. En ce sens, l'investissement public dans les think tanks pourrait être un moyen efficace, pour l'État, de bénéficier d'une multitude d'expertises dans l'ensemble des domaines des politiques publiques et d'accroître l'efficacité de l'action publique. La tribune parue dans *Le Monde* indique que le sous-investissement de l'État français dans les think tanks peut faire courir à la France « le risque d'une "relégation" en matière d'innovation et de recherche, d'information et de vulgarisation, concernant les politiques publiques nationales et européennes³³ ». Aussi, l'enjeu du financement des think tanks – et des laboratoires universitaires par ailleurs – est un élément constitutif de la souveraineté française en matière d'innovation intellectuelle. Ces financements contribuent au rayonnement intellectuel de la France en favorisant l'innovation et l'échange d'idées entre pays via l'organisation de colloques, de publications inter-think tanks et d'événements divers. Renoncer à financer de telles actions revient à retirer à la France une partie de son soft power et à laisser planer le risque d'un retard dans sa capacité d'innovation. Le soutien financier des think tanks par l'État relève aussi d'un impératif stratégique pour celui-ci, en assurant à la fois un certain équilibre entre ces organisations, tant du point de vue des secteurs d'expertise qu'elles occupent que des types de recommandations qu'elles élaborent.

Ce financement public pourrait passer par la mise en place d'un fond annuel déterminé et voté par les parlementaires après audition des directeurs des think tanks. Ce fond ainsi déterminé de manière transparente permettrait d'assurer aux think tanks la stabilité et la pérennité d'une partie de

33. *Le Monde*, op. cit.

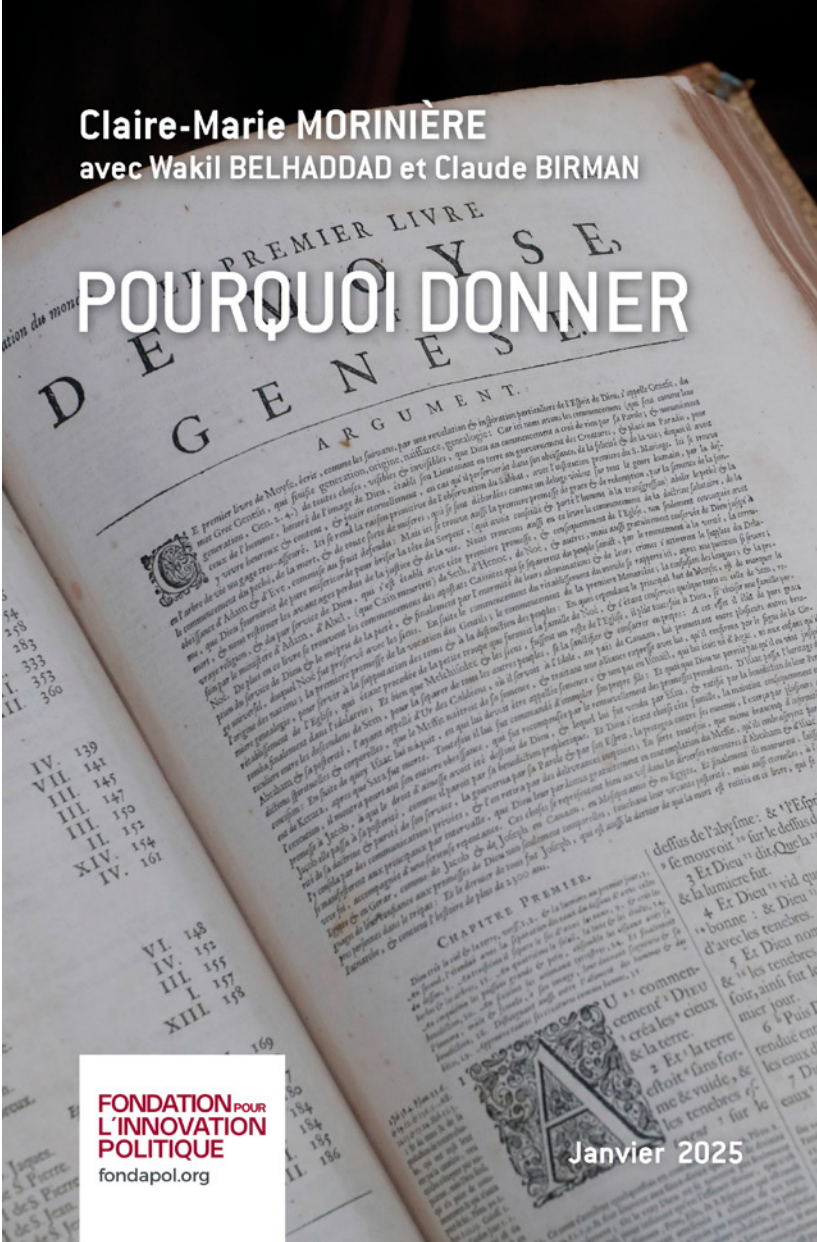
leurs dotations et de lever les suspicions susceptibles d'émerger chez les citoyens quant à l'origine de leurs financements. Par ailleurs, des mesures législatives pourraient être prises dans le but d'accroître le poids de la philanthropie dans le financement des think tanks. De telles mesures viseraient notamment à inciter les entreprises à financer les laboratoires d'idées par le biais d'une défiscalisation des dons.

CONCLUSION

Les think tanks constituent ainsi des organisations singulières susceptibles d'offrir des expertises complémentaires et peut-être alternatives à celles produites par l'administration centrale, laquelle exerce toujours en France un poids majeur dans l'élaboration des politiques publiques. Mais l'étude du rôle des think tanks laisse entrevoir le potentiel que revêtent ces structures dans la vie démocratique d'une société. Outre leur rôle de pilier du débat public, les think tanks offrent en effet la possibilité à des membres issus de la société civile de faire valoir leurs expertises. Ils permettent dès lors d'ouvrir le débat sur un enjeu donné à une pluralité de points de vue. Les think tanks ont un rôle à jouer dans la définition de politiques publiques innovantes visant à répondre à des enjeux couvrant l'ensemble des domaines des affaires publiques. Pour qu'ils parviennent à jouer pleinement ce rôle, les pouvoirs publics français pourraient s'inspirer des mesures de soutien aux think tanks mises en œuvre en Europe. Le cas allemand, où les budgets alloués aux think tanks sont déterminés par la commission du Budget du Bundestag puis soumis au vote des députés chaque année, apparaît particulièrement inspirant. Toute mesure visant à pérenniser et à renforcer le rôle des think tanks permettra de répondre à des exigences démocratiques ainsi qu'à des enjeux de souveraineté en matière de production d'idées innovantes.

Claire-Marie MORINIÈRE
avec Wakil BELHADDAD et Claude BIRMAN

POURQUOI DONNER



**FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE**
fondapol.org

Janvier 2025

FONDAPOL

DES IDÉES POUR LA CITÉ

L'aventure d'un think tank

sous la direction de
DOMINIQUE REYNIÉ



Nathalie Heinich

DÉFENDRE L'AUTONOMIE DU SAVOIR

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Novembre 2021





NOS PUBLICATIONS

Pourquoi donner

Claire-Marie Morinière avec Wakil Belhaddad et Claude Birman, janvier 2025, 43 pages

Équilibres et mérites de la loi qui encadre la liberté d'expression en France

Basile Ader, janvier 2025, 28 pages

Innovation politique 2023

Fondapol, décembre 2024, 536 pages

Jeux vidéo : violence et addiction ?

Loïse Lyonnet et Michaël Stora, décembre 2024, 33 pages

L'utérus artificiel et la reproduction humaine

Élisabeth de Castex, décembre 2024, 42 pages

Pour une renaissance de la politique familiale : liberté, lisibilité et pérennité

Gérard-François Dumont, décembre 2024, 41 pages

L'industrie automobile européenne en 2035

Marc Alochet et Jean-Pierre Corniou, décembre 2024, 46 pages

Fondapol. Des Idées pour la Cité. L'aventure d'un think tank

Sous la direction de Dominique Reynié, éditions du Cerf, novembre 2024, 304 pages

L'inévitable conflit entre islamisme et progressisme aux États-Unis

Martha Lee, novembre 2024, 45 pages

Structure économique et sociale des territoires et vote populiste en France

Guillaume Bazot, novembre 2024, 58 pages

La capitalisation : un moyen de sortir par le haut de la crise des retraites ?

Bertrand Martinot, novembre 2024, 46 pages

Le FPÖ au défi de l'Europe : radicalité idéologique et contrainte électorale en Autriche

Patrick Moreau, octobre 2024, 39 pages

L'AfD : l'extrême droite allemande dans l'impasse

Patrick Moreau, octobre 2024, 66 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France - édition 2024

AJC Paris et Fondapol, octobre 2024, 48 pages

Les attentats islamistes dans le monde 1979-2024

Fondapol, octobre 2024, 92 pages

L'opinion européenne en 2023

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, juillet 2024, 284 pages

Législatives 2024 : le grand désarroi des Français

Anne Flambert, Nicola Gaddoni, Mélodie Jourdain et Dominique Reynié, juin 2024, 36 pages

Les Européens abandonnés au populisme

Dominique Reynié, mai 2024, 80 pages

Victoire populiste aux Pays-Bas : spécificité nationale ou paradigme européen ?

Christophe de Voogd, avril 2024, 40 pages

Les pogroms en Palestine avant la création de l'État d'Israël (1830-1948)

Georges Bensoussan, avril 2024, 37 pages

Le vote des Européens. Vingt-trois ans d'élections nationales en Europe

Corinne Deloy, Préface de Dominique Reynié, éditions du Cerf, avril 2024, 460 pages

Les étrangers extra-européens et le logement social en France

Michel Aubouin, avril 2024, 36 pages

Les mots de la fin de vie : ne pas occulter les termes du débat

Pascale Favre, mars 2024, 30 pages

Suicide assisté, euthanasie : le choix de la rupture et l'illusion d'un progrès

Yves-Marie Doublet, mars 2024, 35 pages

L'Europa e la Sovranità. Riflessioni italo-francesi (1897-2023)

Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié, éditions Rubbettino, avril 2024, 332 pages

L'Europe et la Souveraineté. Approches franco-italiennes 1897-2023

Sous la direction de Maria Elena Cavallaro, Gaetano Quagliariello et Dominique Reynié, éditions Plein Jour, mars 2024, 516 pages

Frattelli d'Italia : héritage néofasciste, populisme et conservatisme

Marco Tarchi, février 2024, 41 pages

L'émergence d'une gauche conservatrice en Allemagne : l'alliance Sahra Wagenknecht pour la raison et la justice (BSW)

Patrick Moreau, janvier 2024, 41 pages

Innovation politique 2022 (tome 2)

Fondapol, novembre 2023, 252 pages

Innovation politique 2022 (tome 1)

Fondapol, novembre 2023, 310 pages

Mouvements protestataires : le retour de la violence

Eddy Fougier, novembre 2023, 38 pages

La réforme Affelnet à Paris : un voyage au pays où 15 = 20

Marion Oury, octobre 2023, 48 pages

Le jumeau numérique en santé

Serge Soudoplatoff, septembre 2023, 34 pages

La régulation du numérique : Chine, États-Unis, France

Aifang Ma, septembre 2023, 44 pages

L'industrie française du jeu vidéo. De la French Touch à la French Pride

Loïse Lyonnet et Pierre Poinsignon, juillet 2023, 40 pages

La défiance vue par le prisme du médiateur de l'assurance

Arnaud Chneiweiss, juillet 2023, 26 pages

L'Europe et notre souveraineté. L'Europe est nécessaire, la France aussi

Édouard Balladur, juin 2023, 18 pages

L'enseignement supérieur privé en France

Laurent Batsch, juin 2023, 57 pages

Complexité. Critique d'une idéologie contemporaine

Sophie Chassat, juin 2023, 40 pages

Politique migratoire : que faire de l'accord franco-algérien de 1968 ?

Xavier Driencourt, mai 2023, 29 pages

De la transition écologique à l'écologie administrée, une dérive politique

David Lisnard et Frédéric Masquelier, mai 2023, 30 pages

Pour un nouvel ordre énergétique européen

Cécile Maisonneuve, avril 2023, 56 pages

Le XXI^e siècle du christianisme - édition de poche

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mars 2023, 378 pages

Élections, médias et réseaux sociaux : un espace public en décomposition

Victor Delage, Dominique Reynié, Mathilde Tchounikine, mars 2023, 32 pages

Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (2)
Transition énergétique, géopolitique et industrie : quel rôle pour l'État ?
Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 48 pages

Souveraineté, maîtrise industrielle et transition énergétique (1)
Les conditions de réussite du programme nucléaire français de 1945 à 1975
Jean-Paul Bouttes, mars 2023, 44 pages

Immigration : comment font les États européens
Fondapol, mars 2023, 46 pages

La politique danoise d'immigration : une fermeture consensuelle
Fondapol, janvier 2023, 57 pages

L'opinion européenne 2020-2022
Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, décembre 2022, 240 pages

Innovation politique 2021 (tome 2)
Fondapol, décembre 2022, 340 pages

Innovation politique 2021 (tome 1)
Fondapol, décembre 2022, 440 pages

Maghreb : l'impact de l'islam sur l'évolution sociale et politique
Razika Adnani, décembre 2022, 36 pages

Italie 2022 : populismes et droitisation
Anna Bonalume, octobre 2022, 60 pages

Quel avenir pour la dissuasion nucléaire ?
Bruno Tertrais, octobre 2022, 39 pages

Mutations politiques et majorité de gouvernement dans une France à droite
Sous la direction de Dominique Reynié, septembre 2022, 64 pages

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (2)
Les questions à long terme
Christian Pfister, juillet 2022, 34 pages

Paiements, monnaie et finance à l'ère numérique (1)
État des lieux et perspectives à court-moyen terme
Christian Pfister, juillet 2022, 47 pages

La montée en puissance de l'islamisme woke dans le monde occidental
Lorenzo Vidino, juin 2022, 29 pages

2022, présidentielle de crises
Sous la direction de Dominique Reynié, avril 2022, 80 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (4)
La gestion des déchets : rôle et compétence de l'État en démocratie
Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (3)
L'enjeu des générations futures
Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 41 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (2)
Les solutions pour maîtriser le risque effectif
Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 42 pages

Les déchets nucléaires : une approche globale (1)
Déchets et déchets nucléaires : durée de vie et dangers potentiels
Jean-Paul Bouttes, janvier 2022, 49 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France – édition 2022
AJC Paris et Fondapol, janvier 2022, 38 pages

Prestataires de santé à domicile : les entreprises au service du virage ambulatoire

Alice Bouleau et Nicolas Bouzou, janvier 2022, 34 pages

Libertés : l'épreuve du siècle

Sous la direction de Dominique Reynié, janvier 2022, 96 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute, la Community of Democracies, la Konrad-Adenauer-Stiftung, Genron NPO, la Fundación Nuevas Generaciones et República do Amanhã

Élections départementales et régionales 2021 : une analyse cartographique

Céline Colange, Sylvain Manternach, décembre 2021, 76 pages

Innovation politique 2020 (tome 2)

Fondapol, décembre 2021, 428 pages

Innovation politique 2020 (tome 1)

Fondapol, décembre 2021, 344 pages

Défendre l'autonomie du savoir

Nathalie Heinich, novembre 2021, 32 pages

Rapport pour l'Assemblée nationale. Mission d'information visant à identifier les ressorts de l'abstention et les mesures permettant de renforcer la participation électorale

Fondapol, novembre 2021, 82 pages

2022, le risque populiste en France (vague 5)**Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié (dir.), octobre 2021, 72 pages

Parti et Démocratie

Piero Ignazi, aux éditions Calmann-Lévy, avec le concours de la Fondapol et de Terra Nova, octobre 2021, 504 pages

Commerce illicite de cigarettes, volet II.**Identifier les parties prenantes, les effets de réseaux et les enjeux financiers**

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, octobre 2021, 32 pages

Complémentaires santé : moteur de l'innovation sanitaire

Nicolas Bouzou et Guillaume Moukala Same, octobre 2021, 47 pages

Les décroissants en France. Un essai de typologie

Eddy Fougier, septembre 2021, 31 pages

Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2021

Fondapol, septembre 2021, 84 pages

Les primaires électorales et les systèmes de départage des candidats à l'élection présidentielle

Laurence Morel et Pascal Perrineau, août 2021, 51 pages

L'idéologie woke. Face au wokisme (2)

Pierre Valentin, juillet 2021, 32 pages

L'idéologie woke. Anatomie du wokisme (1)

Pierre Valentin, juillet 2021, 34 pages

Protestation électorale en 2021 ?**Données issues du 1^{er} tour des élections régionales**

Abdellah Bouhend, Victor Delage, Anne Flambert, Élisabeth Grandjean, Katherine Hamilton, Léo Major, Dominique Reynié, juin 2021, 40 pages

2022, le risque populiste en France (vague 4)**Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié (dir.), juin 2021, 64 pages

La conversion des Européens aux valeurs de droite

Victor Delage, mai 2021, 40 pages

Les coûts de la transition écologique

Guillaume Bazot, mai 2021, 37 pages

Le XXI^e siècle du christianisme

Dominique Reynié (dir.), éditions du Cerf, mai 2021, 376 pages

Les protestants en France, une minorité active

Jean-Paul Willaime, avril 2021, 34 pages

L'agriculture bio et l'environnement

Bernard Le Buanec, mars 2021, 27 pages

Devrions-nous manger bio ?

Léon Guéguen, mars 2021, 36 pages

Quel avenir pour l'agriculture et l'alimentation bio ?

Gil Kressmann, mars 2021, 48 pages

Pauvreté dans le monde : une baisse menacée par la crise sanitaire

Julien Damon, février 2021, 33 pages

Reconquérir la biodiversité, mais laquelle ?

Christian Lévêque, février 2021, 37 pages

Énergie nucléaire : la nouvelle donne internationale

Marco Baroni, février 2021, 66 pages

Souveraineté économique : entre ambitions et réalités

Emmanuel Combe et Sarah Guillou, janvier 2021, 66 pages

Relocaliser en décarbonant grâce à l'énergie nucléaire

Valérie Faudon, janvier 2021, 36 pages

Après le Covid-19, le transport aérien en Europe : le temps de la décision

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 40 pages

Avant le Covid-19, le transport aérien en Europe : un secteur déjà fragilisé

Emmanuel Combe et Didier Bréchemier, décembre 2020, 35 pages

Glyphosate, le bon grain et l'ivraie

Marcel Kuntz, novembre 2020, 45 pages

Covid-19 : la réponse des plateformes en ligne face à l'ultradroite

Maygane Janin et Flora Deverell, novembre 2020, 42 pages

2022, le risque populiste en France (vagues 2 et 3)

Un indicateur de la protestation électorale Dominique Reynié, octobre 2020, 86 pages

Relocalisations : laisser les entreprises décider et protéger leur actionnariat

Frédéric Gonand, septembre 2020, 37 pages

Europe : la transition bas carbone, un bon usage de la souveraineté

Patrice Geoffron, septembre 2020, 35 pages

Relocaliser en France avec l'Europe

Yves Bertoncini, septembre 2020, 40 pages

Relocaliser la production après la pandémie ?

Paul-Adrien Hyppolite, septembre 2020, 46 pages

Qui paie ses dettes s'enrichit

Christian Pfister et Natacha Valla, septembre 2020, 37 pages

L'opinion européenne en 2019

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, septembre 2020, 212 pages

Les assureurs face au défi climatique

Arnaud Chneiweiss et José Bardaji, août 2020, 33 pages

Changements de paradigme

Josef Konvitz, juillet 2020, 20 pages

Hongkong : la seconde rétrocession

Jean-Pierre Cabestan et Laurence Daziano, juillet 2020, 62 pages

Tsunami dans un verre d'eau

Regard sur le vote Europe Écologie-Les Verts aux élections municipales de 2014 et de 2020 dans 41 villes de plus de 100 000 habitants Sous la direction de Dominique Reynié, juillet 2020, 44 pages

Innovation politique 2019 (tome 2)

Fondapol, juin 2020, 412 pages

Innovation politique 2019 (tome 1)

Fondapol, juin 2020, 400 pages

Covid-19 - États-Unis, Chine, Russie, les grandes puissances inquiètent l'opinion

Victor Delage, juin 2020, 16 pages

De la distanciation sociale à la distanciation intime

Anne Muxel, juin 2020, 24 pages

Covid-19 : Cartographie des émotions en France

Madeleine Hamel, mai 2020, 24 pages

Ne gaspillons pas une crise

Josef Konvitz, avril 2020, 23 pages

Retraites : leçons des réformes suédoises

Kristoffer Lundberg, avril 2020, 37 pages

Retraites : leçons des réformes belges

Frank Vandenbroucke, février 2020, 40 pages

Les biotechnologies en Chine : un état des lieux

Aifang Ma, février 2020, 44 pages

Radiographie de l'antisémitisme en France

AJC Paris et Fondapol, janvier 2020, 32 pages

OGM et produits d'édition du génome : enjeux réglementaires et géopolitiques

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 35 pages

Des outils de modification du génome au service de la santé humaine et animale

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

Des plantes biotech au service de la santé du végétal et de l'environnement

Catherine Regnault-Roger, janvier 2020, 32 pages

Le soldat augmenté : regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat

CREC Saint-Cyr et Fondapol, décembre 2019, 128 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (3)**Défendre l'économie européenne par la politique commerciale**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 52 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (2)**Les pratiques anticoncurrentielles étrangères**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 40 pages

L'Europe face aux nationalismes économiques américain et chinois (1)**Politique de concurrence et industrie européenne**

Emmanuel Combe, Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2019, 36 pages

Les attentats islamistes dans le monde, 1979-2019

Fondapol, novembre 2019, 80 pages

Vers des prix personnalisés à l'heure du numérique ?

Emmanuel Combe, octobre 2019, 46 pages

2022, le risque populiste en France (vague 1)**Un indicateur de la protestation électorale**

Dominique Reynié, octobre 2019, 44 pages

La Cour européenne des droits de l'homme, protectrice critiquée des « libertés invisibles »

Jean-Luc Sauron, octobre 2019, 48 pages

1939, l'alliance soviéto-nazie : aux origines de la fracture européenne

Stéphane Courtois, septembre 2019, 51 pages

Saxe et Brandebourg. Percée de l'AfD aux élections régionales du 1^{er} septembre 2019

Patrick Moreau, septembre 2019, 26 pages

Campements de migrants sans-abri : Comparaisons européennes et recommandations

Julien Damon, septembre 2019, 44 pages

Vox, la fin de l'exception espagnole

Astrid Barrio, août 2019, 36 pages

**Élections européennes 2019. Le poids des électors
comparé au poids électoral des groupes parlementaires**

Raphaël Grelon et Guillemette Lano. Avec le concours de Victor Delage et Dominique Reynié, juillet 2019, 22 pages

Allô maman bobo (2). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 40 pages

Allô maman bobo (1). L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement

Nelly Garnier, juillet 2019, 44 pages

L'affaire Séralini. L'impasse d'une science militante

Marcel Kuntz, juin 2019, 35 pages

Démocraties sous tension

Sous la direction de Dominique Reynié, mai 2019,

volume I, Les enjeux, 156 pages ; **volume II**, Les pays, 120 pages

Enquête réalisée en partenariat avec l'International Republican Institute

La longue gouvernance de Poutine

Michel Eltchaninoff, mai 2019, 31 pages

Politique du handicap : pour une société inclusive

Sophie Cluzel, avril 2019, 23 pages

Ferroviaire : ouverture à la concurrence, une chance pour la SNCF

David Valence et François Bouchard, mars 2019, 42 pages

Un an de populisme italien

Alberto Toscano, mars 2019, 33 pages

Une mosquée mixte pour un islam spirituel et progressiste

Eva Janadin et Anne-Sophie Monsinay, février 2019, 46 pages

Une civilisation électrique (2). Vers le réenchantement

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 34 pages

Une civilisation électrique (1). Un siècle de transformations

Alain Beltran et Patrice Carré, février 2019, 32 pages

Prix de l'électricité : entre marché, régulation et subvention

Jacques Percebois, février 2019, 42 pages

Vers une société post-carbone

Patrice Geoffron, février 2019, 36 pages

Énergie-climat en Europe : pour une excellence écologique

Emmanuel Tuchscherer, février 2019, 26 pages

Innovation politique 2018 (tome 2)

Fondapol, janvier 2019, 544 pages

Innovation politique 2018 (tome 1)

Fondapol, janvier 2019, 472 pages

L'opinion européenne en 2018

Dominique Reynié (dir.), éditions Marie B/collection Lignes de Repères, janvier 2019, 176 pages

La contestation animaliste radicale

Eddy Fougier, janvier 2019, 35 pages

Le numérique au secours de la santé

Serge Soudoplatoff, janvier 2019, 38 pages

Le nouveau pouvoir français et la coopération franco-japonaise

Fondapol, décembre 2018, 204 pages

Les apports du christianisme à l'unité de l'Europe

Jean-Dominique Durand, décembre 2018, 29 pages

La crise orthodoxe (2). Les convulsions, du XIX^e siècle à nos jours

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 31 pages

La crise orthodoxe (1). Les fondations, des origines au XIX^e siècle

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 28 pages

La France et les chrétiens d'Orient, dernière chance

Jean-François Colosimo, décembre 2018, 33 pages

Le christianisme et la modernité européenne (2)**Comprendre le retour de l'institution religieuse**

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

Le christianisme et la modernité européenne (1)**Récuser le déni**

Philippe Portier et Jean-Paul Willaime, décembre 2018, 30 pages

Commerce illicite de cigarettes : les cas de Barbès-La Chapelle, Saint-Denis et Aubervilliers-Quatre-Chemins

Mathieu Zagrodzki, Romain Maneveau et Arthur Persais, novembre 2018, 64 pages

L'avenir de l'hydroélectricité

Jean-Pierre Corniou, novembre 2018, 41 pages

Retraites : Leçons des réformes italiennes

Michel Martone, novembre 2018, 33 pages

Les géants du numérique (2) : un frein à l'innovation ?

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 77 pages

Les géants du numérique (1) : magnats de la finance

Paul-Adrien Hyppolite et Antoine Michon, novembre 2018, 56 pages

L'intelligence artificielle en Chine : un état des lieux

Aifang Ma, novembre 2018, 40 pages

Alternative für Deutschland : établissement électoral

Patrick Moreau, octobre 2018, 49 pages

Les Français jugent leur système de retraite

Fondapol, octobre 2018, 28 pages

Migrations : la France singulière

Didier Leschi, octobre 2018, 34 pages

Les Français face à la crise démocratique : Immigration, populisme, Trump, Europe...

AJC Europe et Fondapol, septembre 2018, 72 pages

La révision constitutionnelle de 2008 : un premier bilan**Préface d'Édouard Balladur et de Jack Lang**

Hugues Hourdin, octobre 2018, 28 pages

Les « Démocrates de Suède » : un vote anti-immigration

Johan Martinsson, septembre 2018, 41 pages

Les Suédois et l'immigration (2) : fin du consensus ?

Tino Sanandaji, septembre 2018, 33 pages

Les Suédois et l'immigration (1) : fin de l'homogénéité ?

Tino Sanandaji, septembre 2018, 35 pages

Éthiques de l'immigration

Jean-Philippe Vincent, juin 2018, 35 pages

Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)

Fondapol, juin 2018, 56 pages

Enquête réalisée en partenariat avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions Addictions

Villes et voitures : pour une réconciliation

Jean Coldefy, juin 2018, 40 pages

France : combattre la pauvreté des enfants

Julien Damon, mai 2018, 32 pages

Que pèsent les syndicats ?

Dominique Andolfatto, avril 2018, 40 pages

L'élan de la francophonie : pour une ambition française (2)

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

L'élan de la francophonie : une communauté de langue et de destin (1)

Benjamin Boutin, mars 2018, 28 pages

L'Italie aux urnes

Sofia Ventura, février 2018, 29 pages

L'intelligence artificielle : l'expertise partout accessible à tous

Serge Soudoplatoff, février 2018, 40 pages

L'innovation à l'ère du bien commun

Benjamin Boscher, Xavier Pavie, février 2018, 44 pages

Libérer l'islam de l'islamisme

Mohamed Louizi, janvier 2018, 64 pages

Gouverner le religieux dans un état laïc

Thierry Rambaud, janvier 2018, 36 pages

L'opinion européenne en 2017

Dominique Reynié (dir.), Fondapol, janvier 2018, 140 pages

Innovation politique 2017 (tome 2)

Fondapol, janvier 2018, 492 pages

Innovation politique 2017 (tome 1)

Fondapol, janvier 2018, 468 pages

Une « norme intelligente » au service de la réforme

Victor Fabre, Mathieu Kohmann, Mathieu Luinaud, décembre 2017, 28 pages

Autriche : virage à droite

Patrick Moreau, novembre 2017, 32 pages

Pour repenser le bac, réformons le lycée et l'apprentissage

Fayçal Hafied, novembre 2017, 55 pages

Où va la démocratie ?

Sous la direction de Dominique Reynié, Plon, octobre 2017, 320 pages

Violence antisémite en Europe 2005-2015

Johannes Due Enstad, septembre 2017, 31 pages

Pour l'emploi : la subrogation du crédit d'impôt des services à la personne

Bruno Despujol, Olivier Peraldi et Dominique Reynié, septembre 2017, 33 pages

Marché du travail : pour la réforme !

Faÿçal Hafied, juillet 2017, 45 pages

Le fact-checking : une réponse à la crise de l'information et de la démocratie

Farid Gueham, juillet 2017, 49 pages

Notre-Dame- des-Landes : l'État, le droit et la démocratie empêchés

Bruno Hug de Larauze, mai 2017, 37 pages

France : les juifs vus par les musulmans. Entre stéréotypes et méconnaissances

Mehdi Ghouirgate, Iannis Roder et Dominique Schnapper, mai 2017, 38 pages

Dettes publiques : la mesurer, la réduire

Jean-Marc Daniel, avril 2017, 33 pages

Parfaire le paritarisme par l'indépendance financière

Julien Damon, avril 2017, 36 pages

Former, de plus en plus, de mieux en mieux. L'enjeu de la formation professionnelle

Olivier Faron, avril 2017, 31 pages

Les troubles du monde, l'islamisme et sa récupération populiste :**l'Europe démocratique menacée**

Pierre-Adrien Hanania, AJC, Fondapol, mars 2017, 44 pages

Porno addiction : nouvel enjeu de société

David Reynié, mars 2017, 34 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (2)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 52 pages

Calais : miroir français de la crise migratoire européenne (1)

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2017, 38 pages

L'actif épargne logement

Pierre-François Gouiffès, février 2017, 31 pages

Réformer : quel discours pour convaincre ?

Christophe de Voogd, février 2017, 37 pages

De l'assurance maladie à l'assurance santé

Patrick Negaret, février 2017, 34 pages

Hôpital : libérer l'innovation

Christophe Marques et Nicolas Bouzou, février 2017, 30 pages

Le Front national face à l'obstacle du second tour

Jérôme Jaffré, février 2017, 33 pages

La République des entrepreneurs

Vincent Lorphelin, janvier 2017, 37 pages

Des startups d'État à l'État plateforme

Pierre Pezziardi et Henri Verdier, janvier 2017, 36 pages

Vers la souveraineté numérique

Farid Gueham, janvier 2017, 31 pages

Repenser notre politique commerciale

Laurence Daziano, janvier 2017, 35 pages

Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté

Julien Damon, décembre 2016, 25 pages

L'Autriche des populistes

Patrick Moreau, novembre 2016, 59 pages

L'Europe face aux défis du pétro-solaire

Albert Bressand, novembre 2016, 34 pages

Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN

Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, octobre 2016, 36 pages

Innovation politique 2016

Fondapol, PUF, octobre 2016, 758 pages

Le nouveau monde de l'automobile (2) : les promesses de la mobilité électrique

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 48 pages

Le nouveau monde de l'automobile (1) : l'impasse du moteur à explosion

Jean-Pierre Corniou, octobre 2016, 34 pages

L'opinion européenne en 2016

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2016, 224 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

L'individu contre l'étatisme. Actualité de la pensée libérale française (XIX^e siècle)

Jérôme Perrier, septembre 2016, 39 pages

Refonder l'audiovisuel public

Olivier Babeau, septembre 2016, 31 pages

La concurrence au défi du numérique

Charles-Antoine Schwerer, juillet 2016, 27 pages

Portrait des musulmans d'Europe : unité dans la diversité

Vincent Tournier, juin 2016, 51 pages

Portrait des musulmans de France : une communauté plurielle

Nadia Henni-Moulaï, juin 2016, 33 pages

La blockchain, ou la confiance distribuée

Yves Caseau et Serge Soudoplatoff, juin 2016, 35 pages

La gauche radicale : liens, lieux et luttes (2012-2017)

Sylvain Boulouque, mai 2016, 41 pages

Gouverner pour réformer : éléments de méthode

Erwan Le Noan et Matthieu Montjotin, mai 2016, 54 pages

Les zadistes (2) : la tentation de la violence

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme

Eddy Fougier, avril 2016, 29 pages

Régionales (2) : les partis, contestés mais pas concurrencés

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 39 pages

Régionales (1) : vote FN et attentats

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, mars 2016, 45 pages

Un droit pour l'innovation et la croissance

Sophie Vermeille, Mathieu Kohmann et Mathieu Luinaud, février 2016, 38 pages

Le lobbying : outil démocratique

Anthony Escurat, février 2016, 32 pages

Valeurs d'islam

Dominique Reynié (dir.), préface par le cheikh Khaled Bentounès, PUF, janvier 2016, 432 pages

Chiites et sunnites : paix impossible ?

Mathieu Terrier, janvier 2016, 29 pages

Projet d'entreprise : renouveler le capitalisme

Daniel Hurstel, décembre 2015, 29 pages

Le mutualisme : répondre aux défis assurantiels

Arnaud Chneiweiss et Stéphane Tisserand, novembre 2015, 32 pages

L'opinion européenne en 2015

Dominiq Re yné (dir.), Éditions Lignes de Repères, novembre 2015, 140 pages

La noopolitique : le pouvoir de la connaissance

Idriss J. Aberkane, novembre 2015, 40 pages

Innovation politique 2015

Fondapol, PUF, octobre 2015, 576 pages

Good COP21, Bad COP21 (2) : une réflexion à contre-courant

Albert Bressand, octobre 2015, 35 pages

Good COP21, Bad COP21 (1) : le Kant européen et le Machiavel chinois

Albert Bressand, octobre 2015, 34 pages

PME : nouveaux modes de financement

Mohamed Abdesslam et Benjamin Le Pendeven, octobre 2015, 30 pages

Vive l'automobilisme ! (2). Pourquoi il faut défendre la route

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuil, octobre 2015, 32 pages

Vive l'automobilisme ! (1). Les conditions d'une mobilité conviviale

Mathieu Flonneau et Jean-Pierre Orfeuil, octobre 2015, 27 pages

Crise de la conscience arabo-musulmane

Malik Bezouh, septembre 2015, 25 pages

Départementales de mars 2015 (3) : le second tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Mantemach, août 2015, 41 pages

Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Mantemach, août 2015, 43 pages

Départementales de mars 2015 (1) : le contexte

Jérôme Fourquet et Sylvain Mantemach, août 2015, 30 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »

Julien Gonzalez, juillet 2015, 33 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 22 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain

François Bazin, juin 2015, 35 pages

Économie de la connaissance

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 40 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 44 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance

Alain Madelin, mai 2015, 42 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine

Francis Mer, avril 2015, 21 pages

Les transports et le financement de la mobilité

Yves Crozet, avril 2015, 23 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies

Jean Coldefy, avril 2015, 24 pages

Islam et démocratie : face à la modernité

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 27 pages

Islam et démocratie : les fondements

Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 27 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformiste

Asma Lamrabet, mars 2015, 36 pages

Éducation et islam

Mustapha Cherif, mars 2015, 34 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République

Saad Khiari, février 2015, 34 pages

Islam et contrat social

Philippe Moulinet, février 2015, 29 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté

Bariza Khiari, février 2015, 46 pages

L'humanisme et l'humanité en islam

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 46 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 32 pages

Coran, clés de lecture

Tareq Oubrou, janvier 2015, 32 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité

Éric Geoffroy, janvier 2015, 28 pages

Mémoires à venir

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement

Julien Damon, décembre 2014, 31 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 44 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 42 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 44 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 30 pages

Innovation politique 2014

Fondapol, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 47 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 34 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 38 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sènié, mai 2014, 48 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 52 pages

L'État innovant (2) : diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 35 pages

L'État innovant (1) : renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 43 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 35 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 52 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 52 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 7 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 27 pages

Pour la croissance, la débureaucratisation par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 37 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 22 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 31 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 5 pages

L'opinion européenne en 2013

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 29 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 33 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 35 pages

Le Kapital. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 32 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondapol, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 26 pages

Innovation politique 2013

Fondapol, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 30 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 28 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 5 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 30 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 34 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 30 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 32 pages

L'opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondapol, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 27 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 31 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 36 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 27 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 32 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 34 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 29 pages

12 idées pour 2012

Fondapol, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 30 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 32 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 40 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 33 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

L'énergie nucléaire après Fukushima : incident mineur ou nouvelle donne ?

Malcolm Grimston, septembre 2011, 15 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 42 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 31 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 35 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 22 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 34 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 28 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 26 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 45 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 26 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 30 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 21 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise
Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 33 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique
Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 28 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne
Patrick Moreau, avril 2011, 50 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie
Étienne Boisserie, avril 2011, 35 pages

Qui détient la dette publique ?
Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde
Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 33 pages

Comprendre le Tea Party
Henri Hude, mars 2011, 31 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas
Niek Pas, mars 2011, 31 pages

Productivité agricole et qualité des eaux
Gérard Morice, mars 2011, 36 pages

L'Eau : du volume à la valeur
Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 27 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?
Philippe Hartemann, mars 2011, 34 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises
Gérard Payen, mars 2011, 56 pages

L'irrigation pour une agriculture durable
Jean-Paul Renoux, mars 2011, 38 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles
Antoine Frérot, mars 2011, 28 pages

Où en est la droite ? L'Autriche
Patrick Moreau, février 2011, 36 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat
Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 28 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro
Wolfgang Glomb, février 2011, 34 pages

2011, la jeunesse du monde
Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'opinion européenne en 2011
Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0
Thierry Weibel, janvier 2011, 45 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie
Antony Todorov, décembre 2010, 28 pages

Le retour du tirage au sort en politique
Gil Delannoi, décembre 2010, 34 pages

La compétence morale du peuple
Raymond Boudon, novembre 2010, 26 pages

L'Académie au pays du capital
Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 27 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 36 pages

Innovation politique 2011

Fondapol, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 30 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 40 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 28 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 38 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 40 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 24 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 32 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 22 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 28 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 30 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 28 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 52 pages

L'opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 26 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 30 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 28 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?

Nader Vahabi, novembre 2009, 16 pages

Où va la politique de l'église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 8 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 7 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 50 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 26 pages

La politique européenne de développement : une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 30 pages

La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs :

défense du statut, illustration du statu quo

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson David Bonneau, mai 2009, 40 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 65 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?

Une question de justice sociale et un problème démocratique

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 125 pages

Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois priorités de la présidence française de l'UE

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur fondapol.org

Le débat public a besoin de la Fondapol et la Fondapol a besoin de vous!

Pour préserver son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondapol, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondapol peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % du montant des dons versés imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238 *bis* du CGI).

Dans le cas d'un don de 10 000 €, vous pourrez déduire 6 000 € d'impôt, votre contribution aura effectivement coûté 4 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % du montant des dons versés, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans) ;

Au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % du montant des dons versés, dans la limite de 50 000 €.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre IFI.

contact : Anne Flambert + 33 (0)1 47 53 67 09 _ anne.flambert@fondapol.org

Je soutiens la Fondapol

voici ma contribution de :

- 100 € 500 € 1000 € 5000 €
 10000 € 50000 € Autre montant : _____ €

Je choisis de faire un don :

- À titre personnel
 Au titre de la société suivante : _____

Destinataire du reçu fiscal : _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

- Par chèque, à l'ordre de
la **Fondation pour l'innovation politique**
 Par virement bancaire daté du : _____
au profit du compte
Fondation pour l'innovation politique
à la Caisse des dépôts et consignations : _____

IBAN : FR77 4003 1000 0100 0029 9345 Z16

BIC : CDCGFRPPXXX

À renvoyer à :

Fondation pour
l'innovation
politique
11, rue de
Grenelle
75007 Paris

Contact :

Anne Flambert
Responsable
administratif
et financier
01 47 53 67 09



L'HISTOIRE DES THINK TANKS

Par Simon AMAT

Les laboratoires d'idées, ou think tanks, sont des institutions dédiées au débat d'idées et à la réflexion sur l'élaboration des politiques publiques. Ces organisations se caractérisent par l'originalité de leur place et de leur statut dans le paysage politique et institutionnel de leur pays d'implantation. Leur principale spécificité réside en effet dans la conjonction des arènes politiques, administratives, académiques et médiatiques dans lesquelles elles s'insèrent. L'émergence des think tanks, pourtant ancienne dans les pays anglo-saxons, est bien plus récente en France. En retraçant l'histoire de ces organisations en France, on peut mettre en évidence qu'une partie de ce retard s'explique par l'émergence d'une structure politico-administrative fortement centralisée, née après la Seconde Guerre mondiale, dans laquelle l'élaboration des politiques publiques est menée de manière autonome et indépendamment de toute expertise extérieure à l'administration centrale. Cependant, l'émergence tardive des think tanks ne doit pas occulter l'existence d'une tradition des sociétés de pensées et des clubs politiques nés dès le XVIII^e siècle. À cet égard, le développement des laboratoires d'idées doit moins être appréhendé comme une simple importation des think tanks nord-américains que comme la continuité d'une tradition des cercles de réflexions déjà bien établie. Cette note montre également que les think tanks français se singularisent par leur relations distanciée à l'égard du politique. Alors que les think tanks anglo-saxons se caractérisent par les liens de proximité très étroits qu'ils entretiennent avec l'arène politique, leurs homologues français émergent pour leur part à un moment où les doutes se font croissants sur la capacité des partis politiques établis à produire des idées nouvelles et capables de résoudre les nouveaux défis de la fin du XX^e siècle et de ce début de siècle. Ainsi, cette note vise à montrer comment, dans un contexte français *a priori* hostile à l'émergence des laboratoires d'idées, ces derniers sont parvenus à se développer tout en répondant à des besoins spécifiques au contexte français, moins liés aux nécessités de la compétition politique qu'à la production d'idées à destination de la société dans son ensemble.

Les médias

**ANTHROPO
TECHNIE**
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ



Le site internet

fondapol.org



Les données en open data

data.fondapol.org



978 2 36408 342 4
ISBN : 978-2-36408-342-4